

## Daniel Trolliet

Le nouveau syndic d'Avenches a été nommé au Conseil d'administration des CFF.

Page 3



## Permanences SEV - CCT CFF

1<sup>er</sup> juillet: entrée en vigueur du nouveau système salarial CFF. Le SEV propose d'ici là des entretiens individuels, sur rendez-vous, en cas de doute ou d'interrogations.

Page 3



## 100% vapeur

Martin Gysin, Bâlois, passe quasi tous ses samedis à la Rotonde de Delémont. Rencontre.

Page 20



C'est de manière très sportive et combative que la commission de jeunesse du SEV s'est présentée à la tribune du Congrès pour revendiquer la mise sur pied d'une convention collective de travail pour les apprentis de *login*.

## 76<sup>e</sup> Congrès ordinaire du SEV à Berne

# Augmentations réelles des salaires au lieu des primes

Le SEV ne se satisfera pas de primes cette année. Il exige une augmentation réelle des salaires.

Mardi 24 mai, 250 délégués de toutes les sous-fédérations et commissions du SEV ont traité, à Berne, lors de leur Congrès, divers thèmes de politique

des transports et de politique sociale, ainsi que les affaires syndicales. Un des thèmes principaux était constitué par les négociations salariales de l'automne prochain: «Nous en avons

assez des primes uniques, nous voulons maintenant de vraies augmentations de salaire», a déclaré Giorgio Tuti, président SEV. Le SEV prévoit une campagne pour une augmentation réelle des salaires qui concerne tous les secteurs des transports publics. Peter Füglistaler, directeur de l'OFT, a présenté les projets du Conseil fédéral pour le développement des transports publics en Suisse. La pression sur le financement de l'infrastructure ferroviaire augmente.

## ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉS

Ce numéro de *contact.sev* est dédié au Congrès et il paraît pour cette raison exceptionnellement le vendredi. Les comptes-rendus des assemblées des délégués des sous-fédérations, qui ont eu lieu le lundi précédant le Congrès, seront tous publiés dans la prochaine édition, qui paraîtra le 9 juin.

La rédaction

## ÉDITO

### PRÊTS POUR L'AVENIR

Le « Congrès de travail » du SEV de mardi dernier, qui s'est déroulé au Kursaal à Berne, peut être considéré comme un beau succès. Bien que le programme ait été très chargé, tous les thèmes ont pu être traités grâce à un travail discipliné et beaucoup de concentration. Les votes des délégués ont prouvé l'engagement des collègues pour leur syndicat. C'est encourageant et cela montre à quel point le SEV peut compter sur ses membres. Cet engagement est essentiel et urgent, puisque les attaques sur les conditions de travail et les assurances sociales ne sont de loin pas de l'histoire ancienne.

Le Congrès, ainsi que les assemblées des délégués le jour précédent, ont permis également des discussions entre collègues et la rencontre entre les professionnels du syndicat et les miliciens. Ces conversations ont montré que nous aspirons tous au même objectif, quel que soit le métier que nous exerçons ou l'entreprise dans laquelle nous travaillons: nous voulons un monde du travail qui ne nous assure pas uniquement la simple survie mais une vie digne et une certaine satisfaction professionnelle. La nouvelle charte SEV, adoptée durant le Congrès, en fixe les bases et montre que le SEV est bien préparé et armé pour l'avenir.

Giorgio Tuti, président SEV



## EN VITESSE

## LA CHAUX-DE-FONDS

La gare de La Chaux-de-Fonds se refait une beauté. Les CFF y entreprennent des travaux de rénovation dans le secteur nord-est. Ils se termineront en décembre 2011. Les premiers travaux préparatoires ont d'ores et déjà débuté, dans cette gare qui accueille quelque 5500 clients des CFF chaque jour. Les travaux permettront de libérer un espace où prendra place un kiosque. Ce nouveau commerce viendra compléter la palette d'offres déjà disponibles en gare pour la clientèle. Les guichets CFF seront, eux, entièrement transformés: d'ici à la fin de l'année, ils seront de type «ouverts», sans vitres, pour permettre un meilleur conseil à la clientèle. Durant le chantier, les guichets CFF ainsi que les commerces de la gare restent ouverts. Les travaux n'impliquent pas de modification des flux piétonniers à l'intérieur de la gare; ils n'ont pas non plus d'impact sur le trafic ferroviaire. Le budget de la rénovation de la gare s'élève à un million de francs environ.

WALTER KOHLER :  
DEPUIS  
35 ANS AUX CJ

Walter Kohler, 60 ans, travaille aux Chemins de fer du Jura depuis le 1<sup>er</sup> juin 1976. Cela fait donc 35 ans qu'il est un fidèle employé de cette compagnie. Il a d'abord travaillé comme chauffeur polyvalent (transport du lait, Cargo domicile, excursions). Actuellement il conduit les bus sur les lignes CJ. Walter Kohler



est affilié au SEV depuis 1979. Il a été membre de la commission CCT. Il habite à Tramelan. Il est marié, père de deux enfants et grand-papa de quatre petits-enfants qui sont ses rayons de soleil. Félicitations Walter.

## Conférence CCT CFF et CCT CFF Cargo

## Nouveau système salarial : l'



Hans-Ulrich Keller: comment les ouvriers pourront-ils se défendre s'ils ne comprennent pas le nouveau système salarial?



Bruno Kofmehl: suite à la nouvelle classification, il faudra aider les collègues qui veulent demander la description de leur poste de travail.



Franco Zanetti: sur nos dernières fiches de salaires, des noms de métiers ont changé, cela crée déjà de la confusion.

Les délégués de la Conférence CCT CFF et CCT CFF Cargo ont été informés sur le dispositif mis en place par le SEV pour permettre à ses membres de comprendre leur nouvelle fiche de paie que les CFF leur font parvenir fin mai.

La nouvelle convention collective de travail CFF sera valable dès le 1<sup>er</sup> juillet. Dès cette date, entrera en vigueur le nouveau système salarial basé sur 15 niveaux d'exigences au lieu de 29 échelons de fonction. Les salaires seront transférés dans une nouvelle grille. Chaque colla-

borateur est invité à signer la lettre stipulant le changement de contrat de travail (lire ci-dessous).

## Méga-enveloppe

Fin mai, chaque employé CFF recevra une méga-enveloppe contenant: un document indiquant le nouveau niveau d'exigences; la fiche de salaire annuel; l'information relative à la transposition du salaire au sein du nouveau système; la lettre en deux exemplaires stipulant le changement survenu dans le contrat de travail avec une enveloppe-réponse. Dans la méga-enveloppe, il y aura aussi la version intégrale de la CCT; la brochure « La CCT en bref »; la brochure « Le système salarial en bref »; la fiche de procédure à suivre pour les modifications du contrat.

## Le SEV va se plier en quatre pour informer

Pour faire face aux nombreuses questions que les membres SEV ne vont pas manquer de se poser à la réception de cette méga-enveloppe, le SEV a mis en place un dispositif d'information. Manuel Avallone, vice-président SEV, et Nick Raduner, secrétaire syndical SEV, ont présenté ce dispositif aux 95 délégués de la Conférence CCT CFF et CCT CFF Cargo réunis le mardi 17 mai à Berne. « Il y a une série de 45 questions-réponses qui figurent sur le site Internet du SEV; le secrétariat central et les secrétariats régionaux se tiennent à disposition des membres pour des entretiens individuels », a relevé le secrétaire syndical bernois Nick Raduner.

## Tsunami de questions

Une vingtaine de délégués ont pris la parole pour faire part de leur inquiétude face à l'introduction de ce nouveau système salarial. Par exemple, Hans-Ulrich Keller, section Bau Nordwestschweiz, se demande « comment les ouvriers pourront se défendre s'ils ne comprennent pas le nouveau système salarial qui paraît complexe »; Franco Zanetti, SBV Tessin, signale que sur les dernières fiches de salaires des noms de métiers ont changé: « cela crée de la confusion avant même que nous recevions l'enveloppe avec la nouvelle classification »; Bruno Kofmehl, Travaux Arc lémanique, souhaite que le SEV « prépare une lettre-type pour faciliter les démarches des collègues qui souhaitent demander aux CFF qu'ils précisent la des-

## ENTRETIENS INDIVIDUELS OFFERTS PAR LE SEV

Le SEV se tient à disposition de ses membres qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur le nouveau système salarial CFF. Les entretiens sont individuels et gratuits. Les secrétaires syndicaux sont à disposition environ 50 minutes pour chaque membre. Prière de prendre rendez-vous aux dates et lieux indiqués ci-contre.

Lors des entretiens, il est nécessaire d'apporter: la lettre des CFF qui indique les changements qui surviendront dans le contrat de travail; la description du poste de travail (à demander à son supérieur avec l'organigramme); la fiche de salaire de mai 2011; éventuellement la dernière évaluation personnelle ainsi que tout document utile pour faire valoir vos droits.

SEV

**Lausanne**, secrétariat régional SEV, rue Saint-Martin 36:  
mercredi 15 juin de 09 h 00 à 16 h 00  
mardi 21 juin de 09 h 30 à 16 h 00

**Genève**, CGAS, rue Terreaux-du-Temple 6:  
lundi 16 juin de 09 h 30 à 15 h 00

Ces trois journées de permanences seront effectuées par le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique. Prendre rendez-vous au 021 321 42 52.

**Berne**, secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35:  
mercredi 15 juin de 14 h 00 à 17 h 00  
mardi 21 juin de 09 h 00 à 17 h 00

Cette journée et demie de permanence est assurée par le secrétaire syndical Vincent Brodard. Prendre rendez-vous au 031 357 57 57.

# heure de vérité



Le vice-président Manuel Avallone et sa secrétaire Jiris Piazzoli ont contribué au succès de cette conférence CCT CFF. Jris a géré la partie organisationnelle, Manuel a conduit les débats.

cription du poste de travail qui a déterminé leur nouvelle classification ». Manuel Avallone et Nick Raduner ont répondu au tsunami de questions. Le vice-président du SEV a dit l'essentiel: « Lorsque vous aurez reçu l'enveloppe des CFF, si vous et vos collègues avez des questions, adressez-vous à votre supérieur ; si vous n'êtes pas convaincus de sa réponse, contactez le SEV pour obtenir un entretien. Si nécessaire, nous vous aiderons à faire re-

cours. » Nick Raduner précise: « Après l'entretien que vous avez eu avec votre supérieur hiérarchique, si vous n'êtes pas satisfaits de votre classification, vous avez la possibilité de demander des informations aux CFF. Suite à leur réponse, vous aurez trente jours pour faire recours et, comme l'a dit Manuel Avallone, nous vous aiderons à faire ce recours. »

Alberto Cherubini

## LES EXIGENCES DU SYNDICALISME DE MILICE

Lors de la conférence CCT CFF et CCT CFF Cargo du 17 mai, il n'a pas été question uniquement de l'entrée en vigueur du nouveau système salarial: Manuel Avallone a parlé des négociations salariales de cet automne où « nous revendiquerons une hausse réelle des salaires et ne voulons plus le système des primes uniques ». Dans le télescope du SEV, il y a déjà la CCT 2015. « Nous pensons qu'il faudra nous concentrer sur des objectifs précis, comme la revendication du droit à la retraite anticipée », a annoncé le vice-président. Rolf Braun, LPV Mittelland, a fait remarquer que toutes ces luttes syndicales sollicitent énormément les militants. « Il y a moins de monde qui s'engage, mais toujours plus de travail. Je crains que cela ne fragilise le partenariat social. » Manuel Avallone reconnaît les exigences du syndicalisme de milice. Il profite de cette intervention du collègue Braun pour dire « un tout grand merci pour votre engagement syndical ».



Rolf Braun

Conseil d'administration des CFF: un nouveau représentant SEV

## CFF: Daniel Trolliet au Conseil d'administration

Le Conseil fédéral a élu le secrétaire syndical SEV Daniel Trolliet, 57 ans, nouveau représentant du personnel.

Au sein du Conseil d'administration des CFF, deux sièges sont réservés aux représentants du personnel. Actuellement, ils sont occupés par l'avocate et ancienne conseillère nationale Christiane Brunner et le secrétaire syndical SEV Hans Bieri. Celui-ci en est membre depuis la création de CFF SA et a donc atteint la limite de mandat, fixée à 12 ans.

### Syndicaliste et cheminot

Sur proposition du SEV, le Conseil fédéral a nommé Daniel Trolliet nouveau représentant du personnel. Daniel Trolliet a une longue carrière de cheminot derrière lui. De-

puis quatre ans, il est secrétaire syndical, responsable entre autres des services centraux et de la Division Immobilier. Avant son passage au SEV, il était responsable des contacts avec l'Union européenne pour les CFF. Il est donc un fin connaisseur des questions de transports, aussi bien au niveau national qu'euro-péen.

### Nouveau syndic d'Avenches

Daniel Trolliet est de plus un socialiste actif. Il vient d'être élu syndic d'Avenches. Le SEV félicite Daniel Trolliet pour ces nouvelles tâches. Le syndicat est convaincu qu'il saura présenter les demandes du personnel avec fermeté dans l'organe stratégique des CFF. Le SEV remercie également Hans Bieri pour son engagement tenace durant des années au Conseil d'administration.

Le Conseil fédéral a élu un autre membre, en plus de



Daniel Trolliet

Daniel Trolliet, et passe ainsi le Conseil d'administration à dix membres. Il s'agit de Hans-Jürg Spillmann, qui a travaillé à diverses fonctions de direction aux CFF. Il a présidé durant les dernières années le CA des Chemins de fer rhétiques et est membre de celui d'Alptransit Gotthard.

pmo/Hes

Doublement des capacités Lausanne-Genève

## Le comité stratégique « Léman 2030 » sur rails

Les autorités des cantons de Genève et Vaud, l'Office fédéral des transports et les CFF ont tenu le mardi 4 mai leur première réunion pour concrétiser les investissements destinés à augmenter les capacités ferroviaires entre Lausanne et Genève.

Le projet d'augmenter les capacités sur la ligne ferroviaire Lausanne - Genève entre dans une phase concrète. La première rencontre du comité stratégique qui chapeaute le projet a eu lieu le 4 mai. Elle a réuni les cantons de Vaud et Genève, l'Of-

fice fédéral des transports et les CFF. La rencontre a eu lieu en présence des conseillers d'Etat en charge des infrastructures des cantons de Genève et Vaud, Michèle Künzler et François Marthaler.

Après les votes favorables des Grands Conseils genevois (le 27 janvier) et vaudois (le 8 février), le préfinancement des travaux de la 4<sup>e</sup> voie Lausanne-Renens et le financement des études nécessaires à l'accroissement des capacités entre Lausanne et Genève sont maintenant assurés. Ces travaux, inscrits ou planifiés dans plusieurs projets nationaux, sont regroupés dans le programme « Léman 2030 » selon les termes de la convention du 21 décembre 2009.

« Léman 2030 » a deux objectifs principaux: d'une part le doublement du nombre de places assises entre Lausanne et Genève à l'horizon 2025, d'autre part l'introduction de la cadence au quart d'heure des trains régionaux dans le cœur des agglomérations lausannoise et genevoise. D'importants travaux d'infrastructure sont donc nécessaires, notamment l'augmentation de la capacité des nœuds ferroviaires de Lausanne et de Genève.

Les études préliminaires et d'avant-projet ont désormais été lancées, grâce au financement garanti par les cantons de Genève et Vaud. Les premiers résultats seront disponibles dès la mi-2012.

com.



## Camions sur le rail : surmonter l'impasse

Le peuple suisse veut le transfert sur le rail d'une partie du trafic des marchandises, à commencer par le transit transalpin. Selon les objectifs de l'initiative des Alpes, il s'agit concrètement de transporter environ 500 000 semi-remorques par année, dès à présent, en plus du trafic actuel (containers et « autoroute roulante »). Beau défi ! Une réalité ne changera pas : le parc européen est composé d'une grande majorité de semi-remorques de 4 m de hauteur et l'espoir de voir les grands containers maritimes prendre progressivement leur place est vain. Ces derniers restent réservés au trafic avec l'outre-mer.

« L'autoroute roulante » actuelle, permettant le passage des camions accompagnés de 4 m de haut, ne peut transiter que par l'axe du Lötschberg avec des wagons munis de petites roues de 400 mm de diamètre, wagons très coûteux à l'entretien. La capacité du système est limitée en gros à 100 000 camions par an, essentiellement pour des raisons d'exploitation ferroviaire en Suisse (longueur des trains limitée à 550 m, insuffisances de capacité de certains tronçons) et en Italie. Sur l'axe du Gothard, seuls les camions de 3,8 m peuvent passer (moins de 10 % du parc européen). Ce sera le cas jusqu'en 2020 via la ligne à simple voie de Luino et jusqu'en 2025 via Lugano-Chiasso, à cause de la nécessité d'agrandir les « petits » tunnels se trouvant sur ces accès (et ceux du nord) aux deux tunnels de

base du St-Gothard et du Ceneri. L'agrandissement de ces petits tunnels pour les camions de 4 m coûterait bien plus que les 600 millions annoncés. Il faut en effet ajouter les investissements à faire en Italie, sans lesquels ceux effectués en Suisse n'ont pas de sens. Tout cela est aussi coûteux qu'aléatoire.

D'autres solutions semblent possibles. D'où l'idée d'Ouestrail d'aller voir sur l'axe du Mont Cenis comment fonctionne le système Modalohr de transport des camions, système également en service pour les semi-remorques de 4 m, avec succès, entre le Luxembourg et Perpignan sur près de 1000 km. La grande question : existe-t-il des wagons capables de transporter des

semi-remorques de 4 m de haut sur l'axe du Gothard hors tunnels de base ? La réponse est oui. Sur la

base des expériences faites, la firme Modalohr met au point un wagon composé de deux plates-formes, encore plus surbaissées que sur le type déjà en exploitation, posées sur 3 bogies normalisés UIC, aptes à 120 km/h. Ce wagon qui se charge/décharge latéralement est en cons-

truction, l'homologation européenne va suivre. Lorsqu'il roulera en Suisse en 2012 avec deux semi-remorques de 4 m, la démonstration sera faite... Des demandes de tracés à travers les Alpes sont à l'étude à l'OFT.

En trafic des voyageurs, les CFF ont misé, pour des raisons de coûts, sur la technologie du matériel roulant plutôt que sur l'infrastructure (ICN, trains Bombardier). Pour les marchandises aussi la réflexion est valable et tous les fabricants de wagons tentent de relever le défi des camions de 4 m sur les axes transalpins existants. Modalohr semble avoir trouvé la solution. Reste à la concrétiser en complément avec ce qui existe déjà.

Le plus urgent est de permettre le transit à court terme de trains de 700 m, en visant les 1000 m et plus dès l'ouverture de tous les tunnels de base. Ainsi les prix des sillons seraient mieux rentabilisés avec des effets directs sur l'attractivité des tarifs. Simultanément, il faudrait investir dans des terminaux, en Allemagne et en Italie, partout où l'accès des longs trains peut être garanti. Pour l'Italie, en cas de difficultés internes, cela pourrait être Domodossola et Chiasso en attendant mieux. Le coût de ces mesures serait bien inférieur à celui de l'agrandissement des « petits » tunnels sur la totalité de l'axe du Gothard (le solde des montants prévus pourrait s'investir dans les projets urgents du Plateau). Et le problème aigu de la fermeture du tunnel routier du Gothard pour le moderniser serait sensiblement atténué, en respectant la volonté du peuple. A suivre.

Michel Béguelin



Les mécaniciens de locomotive tessinois ont présenté leurs revendications à Berne début mai

## L'heure est au dialogue avec les CFF

Les mécanos tessinois ont remis une pétition à la Direction de la Division Voyageurs le 9 mai dernier. Leurs demandes ? Des formations sur tous les trains, des tours jusqu'à Bâle ainsi que des garanties pour leurs postes de travail jusqu'à l'ouverture du tunnel de base du Gothard et au-delà.

La délégation SEV était composée d'Angelo Stroppini, secrétaire syndical, de Manuel Avallone, vice-président SEV, de Rinaldo Zobebe, président LPV et des mécanos Thomas Giedemann, Giovanni Randelli, Lorenzo Ombelli et Massimo Marta.

Jeannine Pilloud, cheffe de la Division, leur a déclaré que les CFF voulaient rester les meilleurs sur l'axe nord-sud, aussi après l'ouverture du tunnel et que des possibilités d'extension du trafic vers l'Italie sont analysées,

avec le personnel et le matériel roulant CFF. Avec des conséquences positives sur les places de travail dans les dépôts tessinois.

Les CFF ont assuré que le nombre de mécanos au Tessin resterait idem (90 à 100) jusqu'en 2017. Pour analyser les perspectives ultérieures, un groupe de travail sera mis sur pied début 2012. Un représentant SEV du Tessin doit y prendre part, a demandé la délégation. Cela a été accepté et constitue un premier pas important. *fig/Hes*



La délégation SEV devant Wylerpark à Berne, avec ses interlocuteurs CFF.

Bilan BLS 2010

# Bonnes nouvelles, mais...

Rudolf Stämpfli, président du Conseil d'administration BLS, et Bernard Guillelmon, CEO, ont communiqué de bonnes nouvelles tout en mettant en garde pour l'avenir.

« 2010 a été une bonne année pour le BLS », a déclaré le directeur. Le trafic voyageurs et marchandises a pris de l'ampleur, le trafic S-Bahn Lucerne Ouest a été intégré avec succès dans l'exploitation, de nouvelles compositions à deux étages ont été commandées et l'assainissement de la caisse de pensions va bon train.

Malgré cette évolution positive, le résultat de l'entreprise a plongé: de 12,9 millions de francs en 2009, on est passé à 4,9 millions en 2010. Les responsables? Le franc fort et les charges. Le résultat du trafic voyageurs a par contre augmenté de 5,4%. D'ici 2025, on compte avec au moins 60% de crois-

sance. Dans le trafic bus, le nombre de passagers a augmenté, surtout en raison de nouvelles lignes, de 16,8%. La fréquentation des lignes par bateau a par contre bien diminué, de 18,6%.

Au niveau du Lötschberg, ce sont 0,2% de voitures en plus qui ont été chargées sur le train, mais avec un résultat qui a diminué de 0,4%, ceci dû peut-être à une nouvelle carte de rabais, selon Guillelmon. Bien que BLS Cargo ait surmonté la crise, le résultat annuel reste négatif.

La caisse de pension du BLS, qui est entrée à Symova au milieu de l'année dernière, a atteint un taux de couverture de 95,3%, également grâce à un montant de 19 millions de francs, versé par l'entreprise. Le taux de couverture de la caisse de



Le chargement de voitures sur le train: un produit à succès mais avec une marge trop faible?

pension des collaborateurs du trafic régional Mittelland, gérée séparément, se situe à plus de 100%, et ne nécessite

donc aucun assainissement.

A augmenté au BLS, non seulement le nombre d'employés, mais aussi la satisfac-

tion de ceux-ci: elle est passée de 66 à 69 points sur une échelle de 100 points.

pan/Hes

Le BLS crée la « Production ferroviaire » et réorganise son secteur Entretien

## Toute la production sous un seul toit

Début mai, le BLS a regroupé toutes ses unités d'affaires liées à la production ferroviaire en un seul domaine, quatrième du genre, aux côtés du trafic Voyageurs, du trafic marchandises et de l'Infrastructure.

La « production ferroviaire » regroupe 1500 des 2800 collaborateurs, distribués dans quatre unités d'affaires:

- *Maintenance de proximité de l'exploitation (BL)*: près de 220 collaborateurs à Berne Aebimatt, Oberburg et Spiez, ainsi que plus de 70 personnes pour le nettoyage, réparties en divers lieux;
- *Personnel des trains et des locomotives (BZ)*: environ 700

mécaniciens issus de 15 dépôts différents et 180 accompagnants de train de 8 dépôts différents;

- *Entretien complexe (BR)*: 150 collaborateurs à Bönigen;
- *Planification et management de la flotte (BK)*.

Les nouvelles structures sont entrées en vigueur le 2 mai dernier. C'est le secteur de l'entretien qui vit les plus gros changements: déplacements de postes de travail et adaptations des descriptifs professionnels, ainsi que la réorganisation « IH 2020 »,

en lien avec la fermeture des locaux à Berne Aebimatt, qui doivent être remis aux CFF en 2019. Des changements sont aussi attendus à Bönigen dans les prochaines années.

Fi/Hes

### LA STRUCTURE DOIT FAIRE SES PREUVES

Deux représentants SEV ont répondu à nos questions. Pour Paul Zybach, secrétaire de la VPT BLS WAV Bönigen, il est encore trop tôt pour juger. Certains changements ne sont d'ailleurs pas encore en place. Le transfert sera très exigeant selon Paul Zybach, qui considère ces changements comme adéquats, vu la fermeture de Berne Aebimatt et la fusion de BLS et RM. Il trouve d'ailleurs très positif que deux représentants du personnel par lieu de service aient pu donner des inputs sur ce projet.

Beat Reichen, président VPT-BLS, craint quant à lui que la spécialisation diminue l'intérêt du travail. Il espère également qu'à l'avenir, les solutions soient toujours recherchées de manière pragmatique, en collaboration avec la base. *Fi/Hes*

### COMMENTAIRE

#### Nombreuses réorganisations en peu de temps

Formation continue du personnel des trains, production ferroviaire, FIT 15: les restructurations se suivent. 1500 personnes sont intégrées dans le domaine « Production ferroviaire ». Mettre en place un tel projet en si peu de temps exige beaucoup de flexibilité de la part du

personnel, qui prouve là son identification à l'entreprise. Cette dernière ne doit pas en abuser et le récompenser à sa juste valeur. Nous espérons une amélioration rapide de ce côté-là, puisque ces dernières années, le BLS n'a pas débordé de générosité envers son personnel.

Jérôme Hayoz, secrétaire syndical SEV, Team BLS

### INFO

#### Des « ambassadeurs »

Les 1500 personnes concernées par le projet ont été informées via des newsletters, via intranet et des assemblées de personnel, mais aussi par une cinquantaine d'« ambassadeurs », qui sont des collaborateurs chargés de faire le lien entre la direction du projet et la base. 8 membres SEV ont joué ce rôle.



Organisation du travail au garage régional de Fribourg des TPF

# Une pétition payante

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et le SEV ont trouvé un accord pour apporter une première réponse aux problèmes de l'amplitude des tours de service au garage régional de Fribourg.

Le 11 avril 2011, une délégation de la section VPT TPF Autobus remettait une pétition à la direction des TPF. Signé par 68 chauffeurs du garage régional de Fribourg, ce texte dénonçait la dispersion des horaires de travail et demandait de revoir à la hausse la durée des tours de service, afin de ne pas compromettre le nombre de jours de congés compensatoires.

## Premières mesures

Devant l'impossibilité de modifier du jour au lendemain les tours de services, plusieurs mesures sont prises afin d'augmenter le nombre de jours de congés compensatoires. La solution passe par la réaffectation de postes existants et par la mise au concours de deux postes de visiteurs et de deux nouveaux postes à temps partiel, de manière à pouvoir remodeler les horaires de travail. Ces mesures déploieront pleinement leurs effets à la fin



Le 11 avril, Jérôme Bonnet, président de la section VPT TPF Autobus, remettait la pétition au directeur adjoint des TPF Hans-Rudolf Beyeler, demandant l'amélioration des horaires de travail des conducteurs de bus du garage régional de Fribourg. Une mobilisation syndicale qui a été payante.

août. Afin d'aller en direction de la revendication de la section VPT TPF Autobus, l'entreprise accordera, de façon ponctuelle, pour les chauffeurs du garage de Fribourg, une compensation partielle pour l'exercice 2011.

## « L'entreprise a reconnu le problème »

Les propositions faites par l'entreprise ont été acceptées à l'unanimité par l'assemblée de la section VPT TPF Autobus du 9 mai. La situation actuelle trouve ainsi une solution provisoire. Les TPF et le SEV sont satisfaits d'avoir rapidement trouvé une solution pour gérer le problème délicat de ces tours de service. Les deux partenaires précisent que ce compromis per-

met d'optimiser une situation qui est pourtant conforme à la Loi sur la durée du travail (LDT), ainsi qu'à la Convention collective de travail (CCT) qui régit jusqu'à fin 2011 les rapports de travail des collaborateurs des trois secteurs d'activité de l'entreprise: le ferroviaire, les automobiles régionales, ainsi que les bus, trolleybus urbains et le funiculaire. Les discussions pour le renouvellement de la CCT débiteront prochainement. « Grâce à la mobilisation des conducteurs et à leur pétition, l'entreprise a reconnu le problème et a pris les premières mesures qui s'imposaient », a commenté le secrétaire syndical SEV Christian Fankhauser à l'issue des négociations. AC

Menace de licenciement pour activité syndicale aux tl

# Le bras de fer continue

Aïssam Echchorfi, conducteur de bus et membre du comité de la section VPT tl, a envoyé des messages à caractère syndical via sms et Facebook. Cela n'a pas plu à la direction des Transports publics de la région lausannoise (tl). Elle a menacé Aïssam Echchorfi de licenciement. Le SEV juge que cette menace de licenciement va à l'encontre du droit à la liberté syndicale. Notre syndicat a demandé, par le biais d'une pétition munie de plus de mille signatures, que les tl retirent leur menace de licenciement et suppriment la pénalité salariale infligée au conducteur syndicaliste. Une action a été mise sur pied par le SEV le jeudi 12 mai dans le cadre

de l'assemblée générale des actionnaires des tl, afin de les informer de cette atteinte à la liberté syndicale. La direction des tl campe sur sa position et a demandé l'intervention de l'Office cantonal de conciliation. Ce dernier a convoqué les deux parties pour une séance qui a été agendée au jeudi 23 juin. De sa part, le SEV maintient sa procédure auprès du Tribunal de prud'homme. Une séance « d'explication » a eu lieu le mardi 17 juin entre représentants du SEV et de la direction des tl, mais elle n'a pas connu une issue positive. Le bras de fer continue.

AC



Jeudi 12 mai, devant les portes de l'assemblée générale des actionnaires des tl, des membres de la section VPT tl – soutenus par des collègues du SEV, de l'Union syndicale vaudoise et du Parti socialiste vaudois – ont protesté contre la menace de licenciement adressée à Aïssam Echchorfi par la direction des tl.

Transports publics zurichoïses

# Grève partielle

Le personnel conducteur des transports publics de la ville de Zurich (VBZ) a effectué une grève vendredi matin 20 mai. Il a bloqué quatre lignes de tram et un dépôt. Les conducteurs revendiquent une convention collective cantonale et une pause journalière de 30 minutes payée.

« Il s'agissait d'un débrayage ponctuel », a précisé le secrétaire général du SSP Stefan Giger. Le mouvement doit montrer que le per-

sonnel est prêt à s'impliquer pour ses revendications, et la population doit prendre conscience que les conducteurs luttent pour une amélioration de leurs conditions de travail, a-t-il souligné. Ce débrayage ponctuel s'est déroulé de manière pacifique et sans incident.

Le SSP exige une pause journalière payée de 30 minutes pour tous les conducteurs ainsi que la création d'une convention collective de travail valable dans tout le canton. La Ville serait ouverte à cette revendication, mais elle estime que l'ensemble des entreprises de transports du canton doivent participer aux discussions.

Alberto Cherubini

## SWISSTRAIN

### Recherche de personnel

Afin d'assurer les courses dans le futur et au vu du carnet de commandes qui se remplit rapidement, Swisstrain recherche du personnel par catégories spécifiques (mécaniciens, chefs de train, agents commerciaux de train, assistant du responsable technique) pour compléter ses équipes participant à l'exploitation ou à l'entretien du matériel roulant.

Nous restons à votre disposition pour toutes les informations. Nous nous réjouissons de pouvoir vous intéresser à nos activités de chemin de fer historique.

### Contact:

Christophe Bise, responsable du service commercial et du service de presse, rue de la Gare 12, 1530 Payerne.  
Tél. 079 824 77 63  
christophe.bise@swisstrain.ch



VPT Touristique – Journée de branche

## Large « espace de travail » pour le SEV

Le Sântis est un lieu d'excursion apprécié depuis longtemps, c'était donc l'endroit adéquat pour organiser la journée de la branche touristique.

Vingt personnes, dont l'ancien président et membre d'honneur Alfred Affolter ainsi que le président central VPT Kurt Nussbaumer, se sont retrouvées le jeudi saint à Nesslau Neu-St-Johann. Le temps magnifique a rendu le trajet en car postal sur le Schwägälp et le trajet en funiculaire sur le Sântis encore plus beaux. Les participants ont pu profiter d'une intéressante visite guidée de la station de montagne, emmenés par Michael Wehrli du Sântis-Schwebebahn. Ils ont pu en apprendre davantage sur l'histoire ferroviaire de la région. Le Sântis a été cité pour la première fois par écrit au 9<sup>e</sup> siècle. La première cabane a été construite en 1842. Un peu plus tard, le premier restaurant a été érigé, puis, en 1882, la station météorologique. Le chemin de fer a seulement pu être construit en 1933-1935, après de grosses difficultés. Les installations, transformées de 1968 à 1976, sont aujourd'hui les chemins de fer de montagne les plus fréquentés en Suisse.

Après la visite est venu le temps de la partie plus studieuse de la journée de branche. Andreas Häslar, responsable de la branche au sein du comité central de la VPT, a salué les personnes présentes. Le secrétaire syndical Hans Bieri a donné des informations sur les activités de l'année dernière. Le SEV a participé à des discussions avec RMS (Remontées mécaniques suisses) à propos des conditions de travail dans la branche. Les deux parties ont décidé de définir des exigences minimales de la branche. Pour l'instant, on n'y parle pas encore de salaire. Le but d'un tel accord est de fixer des solutions en accord avec le partenariat social (règlement des pauses selon la LDT, continuation du versement du salaire en cas de maladie, contrats d'engagement, etc.), obligatoire pour tous les membres de RMS. A long terme, l'objectif du SEV est de négocier des conventions collectives de travail, conventions d'entreprise ou des conventions cadres cantonales également dans la branche touristique. Le SEV a également pris contact avec l'Office fédéral des transports (OFT). Ceci afin de savoir comment on contrôle la conformité avec les principes juridiques, conformité essentielle pour l'octroi du re-



Photo d'ensemble des participants à la journée de branche de la VPT Touristique, au Sântis.

nouvellement de la licence, et qui en est responsable. Chaque entreprise de transport doit fournir, entre autres, la preuve qu'elle respecte les lois et conditions de travail habituelles de la branche. C'est justement ce thème de la conformité avec la loi qui est central dans l'activité du SEV. Une des tâches les plus importantes reste cependant le recrutement. Plus le nombre de collaborateurs syndiqués sera élevé, plus le SEV pourra agir face aux entreprises de transport. Le thème central de la journée était « pourquoi des salaires minimums? ». On a démontré ce que pourrait amener le salaire minimum à une famille avec enfants dont le père travaille dans le domaine des remontées mécaniques. Il est clair pour le SEV

que des salaires décents ne sont que justice et bon sens économique, c'est pourquoi il s'engage pour l'initiative sur le salaire minimum proposée par l'USS, qui prévoit un salaire minimum brut de 4000 francs par mois ou 22 francs à l'heure.

### Conditions d'engagement justes

Les participants ont adopté une résolution visant à des conditions d'engagement justes et des salaires minimaux légaux dans le domaine des chemins de fer de montagne. On demande ainsi le respect des temps de travail et de repos légaux ainsi que la protection des travailleurs face au dumping salarial. Les standards minimaux suivants devraient être appliqués :

- la suppression des contrats contestés légalement, dits « à la chaîne » ;
- l'introduction obligatoire de salaires au mois pour les employés à l'année ;
- des salaires qui suffisent pour vivre et des échelons selon l'expérience ;
- l'application des directives légales en matière de temps de travail, à tous les échelons.

En conclusion de la journée, Eric Russi, responsable de la branche touristique au comité central VPT, a remercié les organisateurs, Christina Jäggi et Hans Bieri, pour la journée intéressante, tout en espérant voir davantage de participants lors de la prochaine journée à Berne en avril 2012.

Eric Russi, CC VPT/Hes

Rencontre des syndicats de chemins de fer germanophones à Vienne

## Unis contre la libéralisation européenne

Deux documents de l'Union européenne étaient au centre des discussions du « Vierländertreffen » à Vienne : la nouvelle version du premier paquet ferroviaire et le nouveau livre blanc sur les transports.

Les « chefs » des syndicats des pays germanophones (EVG allemand, Landesverband luxembourgeois, SEV et Vida, hôte de cette édition 2011) se sont retrouvés dans la nouvelle maison des syndicats à Vienne, au bord du Danube. Il s'agissait pour eux d'échanger sur les projets actuels.

Les syndicats sont tous d'accord sur le fait que les

transports publics subissent partout une grosse pression économique, ce qui s'en ressent dans les conditions de travail et la satisfaction des employés. Le cas suisse n'est pas unique.

La refonte (« Recast ») du premier paquet ferroviaire a donné lieu à de grandes discussions : la libéralisation continue et le Parlement veut même y ajouter la séparation



Les protagonistes de la rencontre (de gauche à droite) : Alex Kirchner, EVG, Wilhelm Haberzettl, Vida, Guy Greivelding, Landesverband, Giorgio Tuti, SEV.

entre infrastructure et exploitation.

Le livre blanc de la politique des transports à l'horizon 2050, dont les syndicats ont pris connaissance, a été bien accueilli. Le transfert sur les rails en constitue l'un des objectifs.

Les quatre syndicats vont maintenant transmettre leurs requêtes à l'UE via l'ETF (Fédération européenne des travailleurs des transports), seul moyen pour la Suisse d'influencer quelque peu la politique européenne.

Peter Moor/Hes



» Lorsque nous avons besoin de nos membres, ils répondent présents. «

Giorgio Tuti, président SEV

21 nouvelles propositions, 6 textes d'orientation, 4 résolutions et une nouvelle charte

# Faciliter la retraite anticipée et limiter le nombre de temporaires

*Les délégués sont venus rapidement à bout d'un ordre du jour chargé, sans grosses controverses. Les opinions s'étaient vraisemblablement déjà formées après les débats parfois vifs du comité, et les délégués ne se sont que rarement écartés des propositions, sans surprise particulière. Le comité semble donc bien représenter les opinions de la base.*

Le congrès a par exemple accepté la proposition K11.012 de la section Bau Arc lémanique pour une amélioration des conditions de retraite anticipée pour les employés soumis à des travaux pénibles, comme proposé par le comité, sans délai fixe et sans prévoir des mesures de lutte. Ces deux pré-

sions avaient également été abandonnées par la section après le débat au sein du comité.

La proposition K11.008 de TS Romandie Sud-Ouest a été acceptée mais formulée plus ouvertement (« par exemple 5% » au lieu de 5%) concernant le nombre de temporaires engagés.

Les propositions K11.013 et K11.018, déposées par des sections LPV, ont également été soutenues à l'unanimité: elles concernaient l'évolution salariale durable au lieu des primes éphémères pour les employés CFF. Le Congrès a encore appuyé cette requête en formulant une résolution sur le même sujet.

La proposition K11.014 de la LPV Tessin a été acceptée sans discussion: elle demande au SEV de s'engager pour que le panier utilisé pour le calcul de l'indice officiel des prix à la consommation contienne aussi les primes de base de la caisse-maladie.

Idem pour la proposition K11.009 de la VPT TL pour un temps minimum effectif de battement aux terminus, pour la K11.021 de la commission migrations pour un soutien actif à l'intégration des migrants et pour la K11.010 de la commission féminine demandant qu'on donne plus de poids aux revendications des femmes liées à l'égalité dans les négociations.

En revanche, la proposition K11.011 de la commission féminine, demandant un total de 100% de taux d'activité pour le travail effectué par les secrétaires syndicaux dans les régions en faveur de l'égalité des genres, a été acceptée comme proposé par le comité, seulement à

l'étude, contrairement à ce que voulaient les femmes SEV. Mais la votation sur la version originale de la proposition a cependant obtenu un résultat respectable.

Même sort, donc acceptée pour examen, pour la proposition K11.006 de la PV Winterthour-Schaffhouse, demandant la possibilité pour les membres de commander des chèques Reka pour 600 francs deux fois par an (au lieu d'une fois actuellement), avec un rabais de 7%.

La proposition K11.001 de TS Winterthour et du comité central VPT demandait l'envoi des lettres de démission directement au secrétariat central au lieu des sections. La PV a obtenu quant à elle de maintenir également la procédure actuelle, afin que les sections puissent rapidement contacter les insatisfaits. C'est d'ailleurs grâce à cette façon de faire que les sections PV ont peu de démissions.

Les propositions sur l'organisation du comité SEV et la présence de membres remplaçants (K11.002), celle sur la réglementation du droit de vote au sein de ce même comité (K11.003) et celle sur une caisse unique des organisations internes du SEV (K11.022) ont été refusées. Ceci était à prévoir suite au débat et au vote au sein du comité.

La charte SEV a été acceptée avec un complètement du côté des pensionnés. Les

textes d'orientation ont également été adoptés.

A propos du texte d'orientation syndicat, Pablo Maissen a fait remarquer, au nom des Jeunes SEV, que les formulations étaient trop vagues. Il a appelé tous les participants à aider à encore améliorer les structures SEV et les possibilités de collaboration au sein du syndicat. L'intervention de Pablo Maissen a permis de mettre à l'honneur le romanche, ce que les délégués ont apprécié, même s'ils n'ont pas tout compris...

**CCT équivalente pour CFF Cargo International!**

Des quatre résolutions, celle sur les augmentations salariales réelles au lieu de primes uniques a été citée ci-dessus. Une campagne SEV est prévue à ce sujet en automne.

Dans une deuxième résolution, le Congrès demande une CCT équivalente dans toute l'entreprise CFF. On vise par là la nouvelle filiale CFF Cargo International.

La troisième résolution concerne la politique européenne et la quatrième la pression exercée sur un membre SEV par son employeur suite à ses activités syndicales (voir en page 13).

Vous trouverez toutes les décisions et résolutions du 76<sup>e</sup> Congrès SEV sur [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch).

## MENET À LA PRÉSIDENTIE DU COMITÉ SEV

Plusieurs élections figuraient au programme: dans la matinée, il s'agissait d'élire la présidence et vice-présidence du comité SEV (et par conséquent du prochain Congrès), et dans l'après-midi, de renouveler la commission de gestion, qui se composera nouvellement de 5 membres et 2 remplaçants.

### Comité SEV

Andreas Menet, président central ZPV, a été élu sans discussion président du comité SEV. Ce chef de train au dépôt de Coire, âgé de 46 ans, a accepté son élection par ces mots: « Le comité représente un peu le nouveau visage du SEV et ma motivation est de faire du SEV un véritable syndicat. » Roland Schwager a pour sa part été élu sans discussion vice-président du comité. Le président central VPV est responsable de produit pour le recensement automatique des voyageurs. Il est âgé de 58 ans.

Sa réaction après son élection? « Il y aura des obstacles mais on ne manque pas de volonté », a-t-il rappelé. Ces deux mandats ont une durée de deux ans, avec possibilité d'être réélus par la suite.

### Commission de gestion

Le mandat des membres actuels se termine avec le Congrès 2011. Dans cette commission, les mandats sont de quatre ans (mais les membres sont rééligibles pour quatre années supplémentaires). Six candidats se disputant les cinq postes de titulaires, le bureau a proposé une élection par écrit. Après dépouillement, sont élus: Fritz Aebi, LPV, Brigitte Geser, PV, Werner Graf, RPV, Kurt Wüger, BAU (anciens) et Rolf Feier, VPV (nouveau). Rexhep Berisha, Migration (ancien), seul candidat, devient membre remplaçant tacitement.

Hes



# CONGRES



Alexander Egger

Discours du président Giorgio Tuti devant les participants au 76<sup>e</sup> Congrès SEV.

## Discours du président du SEV

# Développer au lieu de démanteler

Politique syndicale, politique sociale et économique, ainsi que fonctionnement du SEV ont été les trois thèmes abordés par Giorgio Tuti durant son discours devant le Congrès. Notre président a porté un regard sur les deux années écoulées, mais il a surtout parlé des défis futurs qui attendent le SEV.

Actuellement, il y a 62 conventions collectives de travail (CCT) dans le secteur des transports publics, dont

trois nouvelles qui ont été signées durant ces deux dernières années. C'est un grand succès qui couronne le travail du SEV. Suivant le – mauvais – exemple de l'Union européenne, en Suisse aussi on veut mettre au concours des lignes de transports publics. « C'est une des raisons qui nous poussent à vouloir mener une politique offensive en matière de conventions collectives de travail. Nous avons besoin des CCT pour lutter contre le dumping salarial et social », a déclaré Tuti.

### Augmentations réelles des salaires

Concernant la politique salariale, le président du SEV est

inquiet. « Il y a le risque que la tendance d'accorder des primes uniques au lieu d'augmentations réelles des salaires s'installe. Nous ne sommes plus d'accord avec cela. Après les vacances d'été, nous allons entreprendre une campagne pour combattre cette tendance des primes uniques et les bonus. Nous voulons des augmentations réelles des salaires ! »

Giorgio Tuti a relevé l'inscription de l'article 59 dans la loi sur les transports publics, article qui instaure le droit à des poursuites judiciaires d'office en cas d'agression à l'encontre d'un employé des transports publics. « Nous devons ce succès au Gatu. Je

dois dire merci aux membres de ce groupement qui sont les pionniers en Suisse en matière de lutte contre la violence et les incivilités. »

Toujours sur le thème de la politique syndicale, le président du SEV a évoqué la longue marche vers l'égalité des droits entre hommes et femmes. Une marche qui fera étape le 14 juin. Tuti a invité toutes les sections du SEV à participer à cette journée.

### Enjeux politiques actuels

Le syndicat est également préoccupé par ce qui se passe sur le plan politique. Ces deux dernières années ont été marquées par la lutte

contre le démantèlement de nos assurances sociales. Giorgio Tuti a relevé la nette victoire de la votation du 7 mars 2010 contre la baisse du taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier, par contre la révision de l'AI a passé de justesse en septembre 2009. Le Parlement fédéral envisage de baisser ultérieurement les prestations de l'AI et celles de l'assurance accidents. A relever que le SEV s'est battu avec les CFF pour créer 160 postes destinés à des cheminots qui rencontrent des difficultés à intégrer le marché du travail. « C'est un acte concret d'ouverture du marché du travail au plus

(suite en page 12)





Le Kursaal à Berne, rendez-vous du Congrès SEV.



Giorgio Tuti a remercié Eligio Zappa, membre PV, pour son intervention.

## Le Congrès en images

250 délégués, un nombre considérable d'invités issus du SEV ou d'organisations amies, ainsi que beaucoup de personnes donnant un coup de main: le premier congrès d'un jour était un événement important. Les moments de réflexion et les passages plus joyeux et divertissants se sont succédés. Elections, propositions et textes d'orientation également. Cette double page représente un panorama plus ou moins complet de la journée.

*Les deux photographes de la journée: Alexander Egger (10) et Jörg Matter (1).*



Dans les couloirs: des informations, des concours et des cadeaux.

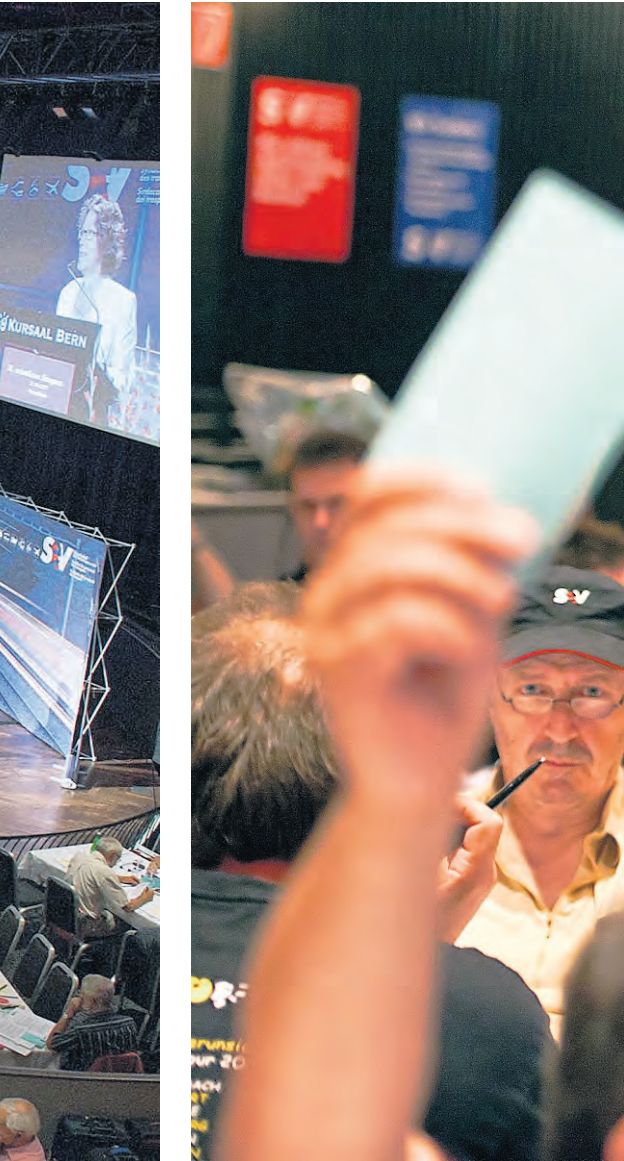


Passage de Rinaldo Zobele ...



et Elisabeth Jacchini ...





Les votes: des moments importants.



Le bureau de dépouillement au travail: les membres décomptent les voix pour l'élection à la commission de gestion.



L'« ancienne cuisinière d'équipe » Nelly Hauser alias Esther Übelhart a égayé toute la journée par ses interventions.



à Andreas Menet ...



et Roland Schwager.



Le Congrès 2011 a vécu – vive le Congrès 2013!



**SUSANNE HELD :**  
« BEAUCOUP  
D'HOMMES ONT  
VISITÉ NOTRE  
STAND »



Dans le hall du Kursaal de Berne, le stand de la commission féminine était tenu par Susanne Held. « Nous voulons faire connaître notre travail en faveur de l'égalité. Bien entendu, nous parlons aux congressistes du 14 juin. Beaucoup d'hommes ont visité notre stand. » Même si aux CFF les salaires entre hommes et femmes sont moins inégaux qu'ailleurs, Susanne Held estime qu'il subsiste des différences cachées. « Lors des entretiens d'évaluation, par exemple, les femmes ont tendance à être moins ambitieuses que les hommes. Ce qui peut les freiner dans leur avancement professionnel. » Derrière son stand, Susanne a fait la connaissance de plusieurs femmes nouvellement affiliées au SEV. « Cela fait plaisir de voir que notre mouvement prend petit à petit de l'ampleur. »

**ROLF DELLER :**  
« INADMISSIBLE  
QUE LA CHARTE SEV  
NE PARLE PAS DES  
RETRAITÉS »



Le texte de la nouvelle Charte SEV a fait réagir Rolf Deller, le nouveau président de la section PV Bâle. « C'est inadmissible que la Charte SEV ne parle pas des retraités. Il n'y en a que pour les actifs. Pourtant, avec nos 17 000 membres, nous sommes la plus grande sous-fédération du SEV. Nous payons des cotisations qui constituent un revenu non négligeable pour le SEV. » La section PV Bâle compte quelque 1100 membres. « Je peux compter sur un très bon comité, commente Rolf Deller. Nous nous intéressons aux luttes que mène le SEV pour ses membres actifs. Nous sommes toujours prêts à participer aux manifestations de notre syndicat. Lors des votations, nos voix ont du poids. » Barbara Spalinger a déclaré que les retraités figureront dans la version définitive de la Charte SEV.

**NICOLA PORRECA :**  
« L'ÉCONOMIE DOIT  
ÊTRE AU SERVICE  
DE TOUTE LA  
POPULATION »



Le Rapport social a été présenté à la tribune par le responsable de la communication Peter Moor. Le chapitre « Des entreprises qui réorganisent à tout-va » a fait réagir Nicola Porreca, Bau Mittelland. « Les réorganisations rendent malades. Les collaborateurs sont déboussolés. L'entreprise a perdu le sens de la mesure et perdre le sens de la mesure entraîne une perte de confiance. La durabilité du succès économique a besoin d'une société stable. » Nicola Porreca plaide pour que les performances économiques tiennent compte de valeurs comme la justice et la solidarité. « L'économie doit être au service de toute la population. Et non pas favoriser le portefeuille de quelques actionnaires ou managers au détriment des petits travailleurs. »

**PABLO MAISSEN :**  
« LE SEV DOIT  
ABSOLUMENT  
REVOIR SES  
STRUCTURES »



La Commission de jeunesse a trouvé que le texte d'orientation consacré au futur du SEV était trop mou. Elle a chargé son membre « vétéran » Pablo Maissen de dire à la tribune tout le mal qu'elle pense de ce texte. « Le SEV a toujours plus de travail et il y a toujours moins de personnes pour effectuer ce travail. Le SEV doit absolument revoir ses structures. Il faut engager davantage de professionnels du syndicat et moins déléguer de travail aux gens de la base. » Pablo Maissen estime que le SEV doit davantage penser aux générations futures. « La plupart des gens qui prennent des décisions aujourd'hui ne seront plus là dans vingt ans. Oui, la commission de jeunesse veut du changement. Arrêtez de mettre sur pied des groupes de travail et cherchez à mener une politique syndicale forte. »

**NANI MORAS :**  
« JE NE VOIS PAS  
CE QU'IL Y AURAIT  
ENCORE À  
EXAMINER »



La commission féminine a demandé la création au SEV d'un taux d'activité de 100% destiné à la promotion de l'égalité. Ce taux d'activité serait à répartir entre plusieurs femmes travaillant au SEV comme secrétaires syndicales. La commission féminine a motivé sa demande par le fait que les femmes constituent un grand potentiel de recrutement et qu'il faut investir pour obtenir des résultats. Le comité du SEV a demandé au Congrès d'accepter cette demande « pour examen ». Ce qui a provoqué le courroux de Nani Moras. « Nous demandons un engagement supplémentaire concret de la part du SEV en faveur de la promotion de l'égalité, je ne vois pas ce qu'il y a encore à examiner. » Au vote, le Congrès a malgré tout accepté cette proposition « pour examen ».

(suite de la page 9)

grand nombre de personnes possible. Un exemple qui devrait être suivi par d'autres entreprises. »

**Caisse de pensions CFF**

Le président du SEV rappelle le combat politique mené par le SEV pour que la Confédération participe à l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. « Souvenez-vous, il y avait la variante zéro centime et la variante 3,4 milliards. Nous avons obtenu 1,148 milliard. C'était le meilleur résultat possible que l'on a obtenu grâce à votre soutien. Dans *contact.sev*, nous avons imprimé le nom des parlementaires qui ont voté en faveur de l'assainissement de la Caisse de pensions CFF, mais aussi le nom de celles et ceux qui ont voté

contre. Faudra s'en souvenir lors des votations fédérales de cet automne ! »

**Nouveau secrétariat SEV à Genève**

Giorgio Tuti considère que la réorganisation lancée par le SEV il y a deux ans s'est déroulée avec succès. Des structures plus légères et plus claires permettent de travailler maintenant sur des bases modernes et le renforcement du recrutement des membres a pu freiner la baisse de l'effectif. Mais il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers, ajoute Giorgio Tuti, appelant les délégués à appliquer le principe « les membres recrutent les membres » afin que le SEV puisse reprendre de l'ampleur. Giorgio Tuti a annoncé l'ouverture, dès septembre prochain, d'un nouveau secrétariat SEV à

Genève. « Nous poursuivons la régionalisation de nos structures pour être plus proches de nos membres. Pour ce secrétariat, nous avons engagé une nouvelle secrétaire syndicale. Je suis fier de constater qu'au sein de notre syndicat nous réussissons petit à petit à offrir davantage de postes de travail à des femmes. »

**Message du président de l'Union syndicale suisse**

Paul Rechsteiner, président USS, s'est ensuite exprimé contre « l'égoïsme et les systèmes de privilèges ». Il s'est référé au « Rapport sur la répartition des revenus et de la fortune en Suisse » présenté récemment par l'Union syndicale suisse. Les 40 000 personnes les mieux payées ont vu leurs salaires réels augmenter de plus de 20%, alors

que les bas et moyens salaires n'ont progressé que d'environ 2 à 4%, c'est-à-dire bien moins que la croissance de la productivité. Cet élargissement de la fourchette salariale est dû à l'individualisation de la politique salariale. Cette fourchette s'élargit dans les branches où le versement de bonus est le plus courant (banques, assurances). La politique fiscale et la politique en matière de taxes ont entièrement été au service des revenus les plus élevés et des fortunes les plus grandes. Conséquence: en 2008, une famille de quatre personnes à hauts revenus disposait d'un revenu disponible supérieur de 14 000 francs par rapport à 1998. Par contre, les familles à moyens et, tout particulièrement, à bas revenus n'avaient en 2008 guère plus d'argent pour vivre que dix

années auparavant. Pendant que les bas revenus n'ont que peu augmenté, les hauts et les très hauts salaires ont pris l'ascenseur, ce qui a encore aggravé l'écart entre les riches et les pauvres.

**Deux symboles**

Paul Rechsteiner s'est exprimé pour une Suisse forte et il a conclu son intervention en mentionnant deux symboles nationaux: l'AVS et les CFF. « Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une AVS forte et des CFF qui irriguent tout le pays. Tous deux font intimement partie des préoccupations du SEV. En continuant à vous battre pour davantage d'équité aux CFF et pour une AVS forte, cela revient à vous battre pour une Suisse plus sociale ! »

pan/AC



Le financement futur des chemins de fer devient un thème crucial

# L'Etat ne doit pas encourager le trafic pendulaire

La politique des transports devient politique des finances, car c'est seulement avec des moyens suffisants que l'infrastructure pourra être conservée et être développée.

Les délégués étaient curieux d'entendre le discours de Peter Füglistaler, directeur de l'Office fédéral des transports. Allait-il parler à cœur ouvert ou amenait-il un cadeau avec lui? Quels sont les rapprochements entre ses idées et celles du SEV? Füglistaler est membre du syndicat, mais représente les positions de la Confédération: « Je ne peux officiellement pas montrer de sympathie pour l'initiative tp », a-t-il expliqué. La Confédération ne veut pas financer les transports publics

sur le dos de la route. Alors d'où viendront les milliards supplémentaires nécessaires chaque année? Le Fonds FTP, valable jusqu'à présent, arrive à sa fin mais devrait être prolongé sans délai. Pour cela il faut créer le Fonds pour l'infrastructure ferroviaire (FIF), qui doit entre autres être alimenté avec des moyens provenant de la réduction des déductions fiscales pour les navetteurs: « L'Etat ne doit pas encourager le trafic pendulaire ! », a expliqué Füglistaler. Lors de la votation populaire, les clients satisfaits devraient accepter ce projet, selon lui.

## La position du syndicat

Le SEV, dans son texte d'orientation, évoque également le financement en demandant d'être attentif aux requêtes des collabora-

teurs, puisque « les objectifs ambitieux ne peuvent être atteints qu'avec le soutien d'un personnel suffisamment bien formé et bien rémunéré », comme l'indique le texte du SEV.

Le SEV salue le fait que le FIF prend la relève du Fonds FTP, mais estime que les moyens prévus sont insuffisants et qu'il est absurde de grever le Fonds des dettes du FTP et de le rendre ainsi impuissant. Il faut augmenter la part des impôts sur les huiles minérales selon le SEV, qui se déclare partie intégrante du service public, ce qui signifie « offrir des prestations de base sûres, efficaces, étendues sur toute la Suisse et de bonne qualité, à disposition de toutes les couches sociales, de tous les milieux économiques et de toutes les régions du pays avec des prin-

cipes uniformes et des prix raisonnables. »

L'infrastructure doit être développée mais aussi entretenue. Le SEV s'engage à ce que les objectifs du transfert du trafic marchandises soient remplis. C'est pourquoi la bourse du transit alpin doit être mise en œuvre rapidement.

## « Stop à la libéralisation »

Dans une résolution, le SEV demande de « freiner cette tendance irréaliste vers toujours plus de concurrence et favoriser un service public qui soit encore digne de ce nom à l'avenir ». Concrètement, cela signifie qu'il ne faut pas libéraliser le trafic ferroviaire voyageurs, pas séparer l'exploitation de l'infrastructure et ne pas restreindre le droit de grève européen.

pan/Hes

Le SEV a participé à une manifestation de l'ETF à Bruxelles

# Ensemble contre les propositions de l'UE

Le Congrès SEV à Berne et à Bruxelles, une manif: le SEV fixait ses priorités politiques et syndicales et, en même temps, les collègues des pays voisins sortaient dans la rue à Bruxelles.

Dans des circonstances normales, le SEV aurait envoyé une forte délégation à Bruxelles, puisque les revendications des manifestants sont également celles du SEV. Plus de 1000 membres des syndicats des chemins de fer européens, issus de 15 pays différents, se sont opposés ensemble à la nouvelle version du premier paquet ferroviaire, dans lequel l'UE revendique encore davantage de libéralisation dans les chemins de fer.

La nouvelle version du paquet prévoit de continuer



La petite délégation SEV a su se faire entendre à Bruxelles.

vers une fragmentation toujours plus importante des entreprises de transport ferroviaire. Sabine Trier, secrétaire centrale ETF, a souligné que « les politiciens européens ne se préoccupent pas des lour-

des conséquences sociales de leurs propositions, ni du fait que le trafic ferroviaire est considéré comme du service public pour l'ensemble de la population européenne. »

La délégation, composée

de trois représentants SEV, a envoyé des photos ainsi qu'un petit film de Bruxelles, initiative qui a permis aux participants du Congrès de vivre un peu la manif, et vice versa.

## 1, 2, 3... ACTION !

Trois « groupes » se sont faits remarquer, chacun à sa manière :

- Les Femmes SEV tout d'abord, qui ont fait le spectacle par intermittence, de l'ouverture à la clôture, par la voix de Nelly Hauser, cuisinière d'équipe recyclée en « Facility Help » et compagne de personnes dans les congrès et assemblées. Elle a réapparu à plusieurs reprises durant la journée, pour glisser à l'assemblée quelques revendications des femmes avec subtilité et humour. Le rôle de Nelly Hauser était joué par une comédienne suisse-allemande, Esther Uebelhart. Sa conclusion? L'important, c'est de bouger!

- La Jeunesse SEV a quant à elle réalisé une action coup de poing : quelques jeunes hockeyeurs ont fait irruption dans la salle sous la musique du film « Rocky » pour annoncer leur requête, transmise par Eliane Däscher. « Nous allons passer le puck plus loin », a-t-elle scandé, en demandant par là « une CCT pour tous, aussi pour les apprenants! », eux qui ne sont pas assez soutenus. Elle a appelé les participants à signer les pucks, pucks lancés à la foule par l'équipe de hockey, et à les remettre au stand de la Jeunesse. Le puck est dans ton camp!

- Enfin, la section VPT TL a fait entendre sa voix via Johan Pain, monté à la tribune avec à ses côtés Aïssam Echchorfi, un scotch sur la bouche, menacé de licenciement à cause de ses activités syndicales (lire page 6).

Hes



Johan Pain et Aïssam Echchorfi devant la tribune. L'un a le droit à la parole, l'autre pas...

## Sous-fédérations VPV - SBV - BAU

**Jedi  
9 juin**  
16 h 45  
Berne  
Kuppelsaal  
(près du  
bâtiment  
central CFF)

■ Conférence ouverte aux cadres CFF sur le thème: «**Quelle mobilité et à quel prix ?**» par le Prof. Rico Maggi

Pour financer les infrastructures de nos transports, Doris Leuthard est à la recherche de nouvelles solutions. Le professeur Rico Maggi, de l'Université de la Suisse italienne et grand spécialiste des problèmes économiques liés aux transports, s'exprimera sur le problème des coûts de la mobilité. Au terme de cette conférence, un apéritif sera offert à tous les participants.

*VPV, SBV, BAU*

**Mardi  
31 mai**  
19 h 30  
Lausanne  
Buffet de la Gare  
Salle des Vignerons

■ **SBV Région Ouest**  
Assemblée générale de printemps

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de printemps dont le thème principal sera la mise en œuvre de TOCO. D'ici là, en effet, nous devrions savoir à quelle sauce nous serons mangés. Invitée: Elisabeth Jacchini, présidente centrale SBV et un secrétaire syndical ayant participé aux négociations TOCO. Participation libre, inscription obligatoire – au plus vite s.v.p. – pour le repas qui suivra auprès du président Alain Uldry: alain-uldry@bluewin.ch

*Le comité*

## Commission féminine

**Samedi  
25 juin**  
9 h 45  
Hall de la gare CFF de Fribourg

■ **Commission féminine**  
Sortie pédestre au lac Noir

La commission féminine du SEV invite toutes les femmes actives et pensionnées du SEV à une sortie pédestre au lac Noir qui aura lieu le samedi 25 juin. Le grand parcours autour du lac dure environ 1 h 30 et le petit parcours environ 45 minutes. Repas en commun au restaurant Les Bains. Rendez-vous dans le hall de la gare de Fribourg à 9 h 45. Départ à 10 h avec CarPostal. La sortie se fera par tous les temps.

Renseignements et inscriptions: Marie-Thérèse Godel, Rennweg 82, 2504 Biel-Bienne, tél. 032 384 43 81 ou 079 512 13 64.

*Marie-Thérèse Godel*

**Mardi  
7 juin**  
14 h  
Berne  
Secrétariat central SEV

■ **VPT Services ferroviaires**  
Assemblée générale

La convocation et les documents relatifs à cette assemblée générale parviendront aux membres d'ici quelques jours.

Cordiales salutations.

*Ferruccio Noto*

**Mardi  
7 juin**  
20 h  
Neuchâtel  
Restaurant du Cercle National (2<sup>e</sup> étage)

■ **VPT TN**  
Assemblée générale

Tous les collègues libres ou en congé ainsi que les retraités sont cordialement invités à participer à cette assemblée où il sera question, entre autres, du groupe de travail des horaires. Nous préparerons nos requêtes pour 2012 et fêterons nos jubilaires.

*Le comité*

## Sections

**Ce soir  
vendredi  
27 mai**  
18 h  
Auberge de la Gare  
Le Pré-Petitjean  
Montfaucon

■ **CJ - Mont-Soleil**  
Assemblée générale de printemps

L'ordre du jour vous sera communiqué lors de l'assemblée. Un transport sera organisé depuis la gare de Tramelan pour le Pré-Petitjean, départ 17 h 30. Retour selon votre désir et celui du chauffeur. L'assemblée sera suivie par un souper. Renseignements: 079 824 90 43 ou 079 284 48 90. Votre participation est importante, venez nombreux.

*Votre président:  
Alain Gigon*

**Ce soir  
vendredi  
27 mai**  
19 h  
Sierre  
Café-Restaurant  
Le Bourgeois  
av. Rothorn

■ **SBV Valais-Wallis**  
Assemblée générale

L'ordre du jour est statutaire. Nous aurons le plaisir d'accueillir le secrétaire syndical SEV Nick Raduner qui nous parlera du nouveau système salarial des CFF. Après l'assemblée, un repas sera offert par la section. Venez nombreux! Traduction simultanée assurée.

*Le comité*

**Ce soir  
vendredi  
27 mai**  
De 16 h à 22 h  
Lausanne  
Dépôt de Perrelet

■ **VPT tl Cave GESTL**  
Grande ouverture

Nous vous attendons avec plaisir pour notre grande ouverture de ce soir vendredi 27 mai de 16 h 00 à 22 h 00. La Maison Dubois de Cully vous offre une dégustation de ses vins. Nous vous proposons les actions suivantes: Petit Versailles (Epages blanc) 7/10: Fr. 12.– au lieu de Fr. 14.20 la bouteille; Petit Versailles (Epages blanc) 5/10 Fr. 8.– au lieu de Fr. 10.– la bouteille; Petit Versailles (Epages Rouge) 7/10 Fr. 14.– au lieu de Fr. 17.– la bouteille; Petit Versailles (Epages rouge) 5/10 Fr. 10.– au lieu de Fr. 12.– la bouteille; Petit Versailles (Epages rosé) 7/10 Fr. 8.– au lieu de Fr. 10.– la bouteille. Un repas surprise vous sera servi pour le prix de Fr. 12.–. *Votre comité GESTL*

**Mardi  
31 mai**  
Moutier  
Restaurant des Gorges

■ **Amicale des pensionné-e-s du Jura bernois et de Bienne romande**  
Sortie N° 5

C'est notre ami Ernest qui s'occupera de l'organisation. Venez nombreux passer un bon après-midi ensemble. Bienne dép. 13 h 49, Moutier arr. 14 h 07. Au plaisir de se revoir bientôt.

*Votre serviteur: Jacques*

**Mercredi  
8 juin**

■ **PV Valais Farvagny-le-Grand**  
Sortie annuelle 2011 de la section à

Notre sortie annuelle aura lieu le mercredi 8 juin 2011. Nous voyageons en train jusqu'à et au retour de Fribourg. Fribourg-Farvagny et retour en bus. Un bon repas nous sera servi au restaurant du Lion d'Or. Votre participation de 30 fr. par personne comprend: l'apéritif, le repas, 2,5 dl de vin, l'eau minérale et un café crème. L'encasement se fera au restaurant, veuillez préparer la monnaie s.v.p. Merci d'avance.

**Titres de transport:** carte annuelle, carte journalière FVP.

Horaires: aller: Brigue dép. 7 h 57; Visp dép. 8 h 07; Leuk dép. 8 h 18; Sierre dép. 8 h 26; Sion dép. 8 h 37; Martigny dép. 8 h 51; Lausanne arr. 9 h 40. (St-Maurice dép. 8 h 31/9 h 31; Bex dép. 8 h 36/9 h 36; Aigle dép. 8 h 43/9 h 43; Lausanne arr. 9 h 15/10 h 15). Changement de train. Lausanne dép. 10 h 20; Fribourg arr. 11 h 03. Fribourg, bus dép. 11 h 08; Farvagny arr. 11 h 36.

Retour: Farvagny dép. 15 h 45; Fribourg arr. 16 h 20. Fribourg dép. 16 h 34 via Berne-Visp. Brigue arr. 18 h 11. Brigue dép. 18 h 28 pour le Bas-Valais. Pour les retours individuels, des informations seront données sur place par le président. Le comité espère une forte participation.

*Frédry Imhof, président*

**Inscriptions:** auprès de la collègue Madeleine Oberli, rue de Catogne 3, 1890 St-Maurice. **Jusqu'au 31 mai au plus tard**, au moyen du talon d'inscription (en courrier A s.v.p.). Merci. Ou par téléphone au n° 024 485 25 28 ou madoberli@net-plus.ch. Veuillez respecter le délai.



## Pensionnés

Jeudi  
9 juin

## ■ PV Neuchâtel

Sortie annuelle de la section

De La Chaux-de-Fonds, il est préférable de passer par Neuchâtel (8 minutes pour changer de train). En partant à 8 h 02 de La Chaux-de-Fonds, il n'y a que 4 minutes à Bienne (arr. 8 h 42 / dép. 8 h 46).

**Aller:** La Chaux-de-Fonds dép. 7 h 42, voie 6; Neuchâtel arr. 8 h 19 / dép. 8 h 27, voie 4; Zurich HB arr. 9 h 56 / dép. 10 h 12, voie 23/24; Rapperswil arr. 10 h 52, petit tour de ville facultatif (Jardin des roses, Couvent des capucins, Lindenhof, Parc des biches, château, Eglise St-Johannes, Hintergasse, Hôtel-de-Ville). 12 h 30 repas au restaurant Seehof (en face de la gare).

**Menu:** potage du jour; steak de porc avec sauce champignons à la crème, pâtes au beurre, garniture de légumes; glace vanille-fraise avec crème.

**Retour:** Schmerikon, dép. 14 h 49; Rapperswil, arr. 14 h 57 / dép. 15 h 25 bateau (distance gare-port 250 m); Küsnacht ZH arr. 16 h 54 / dép. 17 h 32 (distance port-gare 150 m); Zurich HB arr. 17 h 45 / dép. 18 h 04 voie 14; Bienne arr. 19 h 13 / dép. 19 h 17 ou 19 h 50 voie 1; La Chaux-de-Fonds arr. 19 h 58 ou 20 h 47; Neuchâtel arr. 19 h 35. Titre de transport: AG ou CJ. Prix comprenant le repas, 1 bouteille de Pinot noir et 1 litre d'eau minérale pour 4 personnes et café: CHF 30.-. Encaissement dans le train entre Neuchâtel et Zurich.

**Inscriptions jusqu'au vendredi 3 juin** auprès de: Yvan Renevey, tél. 032 725 62 88 ou e-mail: renevey@net2000.ch

*Le secrétaire: M. Quartier*

Jeudi  
9 juin

## ■ PV Jura

Programme  
des marches 2011

Toutes les courses sont à la portée d'une personne moyennement entraînée. Si vous voulez vous maintenir en forme tout en cultivant l'amitié, venez nous rejoindre aux dates et heures prévues en gare de Delémont (rendez-vous devant le kiosque, quai 1).

Chacun se munira de son titre de transport. Afin de pouvoir prévoir le restaurant ou le pique-nique, et assurer les réservations, veuillez vous inscrire jusqu'au mardi soir chez un des responsables, **Lucien Mouttet**

032 422 57 73  
ou **Roland Charmillot**  
032 435 58 84.

Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre pour le repas en avisant un organisateur. En respectant le délai d'inscription, MERCI de faciliter la tâche des organisateurs.

**Jeudi 9 juin:** rendez-vous à 7 h 15, dép. à 7 h 23 en train: Bâle - Goldau - Train bleu - Rigi - dîner au restaurant - Train rouge - Witznau bateau Lucerne - Train Bâle. Carte journalière valable.

**Jeudi 14 juillet:** rendez-vous à 07 h 30, dép. à 07 h 42 en train: Yverdon - bus Vallorbe - train Le Pont - marche par lac Brenet - Mont-d'Orzeires - visite de Juraparc puis dîner au restaurant - marche Vallorbe - bus Yverdon - train Delémont. Temps de marche env. 2 h 30.

**Jeudi 11 août:** rendez-vous à 08 h 30, dép. à 08 h 42 en train. Bienne - St-Imier - bus Chasseral - petite promenade circulaire à Chasseral, puis dîner au restaurant (self-service) retour bus via St-Imier - Bienne - Delémont.

**Jeudi 8 septembre:** rendez-vous à 08 h 30, dép. à 08 h 42 en train. Courtemaître - marche Courchavon - où nous attend un succulent repas, préparé par la famille Comte - puis retour par train.

**Jeudi 13 octobre:** rendez-vous à 08 h 30, dép. à 8 h 43 en bus. Bourrignon - marche la Claude Chappuis - dîner restaurant - bus Delémont.

**Jeudi 10 novembre:** rendez-vous à 13 h 30, dép. à 13 h 43 en bus. Rebeuvelier - marche Vicques - collation - bus Delémont.

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre** (au lieu du 8 décembre): rendez-vous à 13 h 30, dép. à 13 h 45. Marche le Vorbourg - collation - retour Delémont.

*Bon vent et à bientôt:  
Les organisateurs*

Mardi 21 juin

■ PV Fribourg  
Course annuelle  
au Bürgenstock

**Horaires:** Fribourg dép. 08 h 34 voie 3, Lucerne arr. 10 h 00, départ bateau 10 h 45, Kehrsiten arr. 11 h 24, Bürgenstock arr. 11 h 37.

**Repas:** Salade mêlée - carré de porc rôti, légumes - compote de fruits.

**Prix** après participation de la caisse pour le menu: Fr. 30.- qui sera encaissé directement avec les boissons par le personnel de service.

**Bürgenstock** dép. 15 h 00, Kehrsiten dép. 15 h 16, Lucerne dép. 17 h 00, Fribourg arr. 18 h 25.

Chaque participant s'occupe de son titre de transport: carte journalière ou AG.

**Inscriptions:** les inscriptions doivent parvenir sans faute jusqu'au 17 juin 2011, par téléphone auprès du vice-président Franz Rohner, tél. 026 493 2015, par e-mail: franzrohner@bluewin.ch ou du secrétaire Kolly Maurice, tél. 026 915 16 74, par e-mail: maurice.kolly@bluewin.ch

*M. Kolly, secrétaire*

## PV Vaud

Sortie de printemps  
en pays neuchâtelois

Une fois de plus, c'est 104 membres de notre section qui l'espace d'une journée sont allés à la découverte, ou pour certains la redécouverte d'une région d'un de nos voisins confédérés. Partis pour la majorité de Lausanne en ICN, le changement de train en gare de Neuchâtel ne posa pas de problème. Après avoir dominé les gorges de l'Areuse, le régional nous laissa admirer ce Val-de-Travers aux trésors plus ou moins cachés tel le Creux du Van pour celles et ceux qui l'espace d'un instant arrivaient à interrompre leurs discussions animées. Plus loin, un chef de train

retraité de la section genevoise de la PV et domicilié aux Verrières se joignait à nous en compagnie de son épouse pour manifester sa sympathie et son attachement au monde des cheminots. A Fleurier les bus des TRN prenaient la relève pour nous élever jusqu'au Chapeau de Napoléon à 961 m d'altitude. De là une superbe vue nous ravissait jusqu'au moment du retour.

Après un apéritif bien mérité, nous avons apprécié une salade mêlée, du bœuf braisé au Pinot Noir accompagné de gratin dauphinois et de légumes sautés ainsi qu'un dessert composé d'une tranche glacée

aux trois coulis, sans oublier vin, eau minérale et café.

Val-de-Travers oblige, une absinthe aujourd'hui légalisée fit le plaisir de quelques participants.

Le retour par le même chemin qu'à l'aller ne posa pas de problème et tout notre monde rentra satisfait de cette escapade en terre neuchâteloise. A n'en pas douter, notre prochaine sortie au lac Noir chez nos amis fribourgeois est attendue par toutes celles et ceux à qui ces moments de rencontres réchauffent le cœur.

*Votre dévoué organisateur:  
Jean-Pierre Genevay*

## DÉCÈS

**Marcel Baumann**, employé aux manœuvres retraité, Arconciel, décédé le 7 mai dans sa 74<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Sylviane Bourgeois**, décédée le 7 mai dans sa 70<sup>e</sup> année. Membre VPT TL-LO.

**Jean-Louis Dubey**, chef de train retraité, Payerne, décédé le 17 mai dans sa 80<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Gilbert Favre**, chef de service technique retraité, Yverdon-les-Bains, décédé le 15 mai dans sa 86<sup>e</sup> année. Membre PV Vaud.

**Daniel Guillod**, Neuchâtel, décédé le 4 mai dans sa 86<sup>e</sup> année. Membre VPT TN.

**Rosa Knuchel**, veuve d'Alexander, Biel-Bienne, décédée le 10 mai dans sa 99<sup>e</sup> année. Membre PV Biel-Bienne.

**René Mathys**, décédé le 16 février dans sa 87<sup>e</sup> année. Membre VPT TL.

**Thérèse Meyer**, veuve de Roger, Boudry, décédée le 4 avril dans sa 80<sup>e</sup> année. Membre VPT TN.

**Arnold Maury**, fonctionnaire d'administration retraité, Fribourg, décédé le 13 mai dans sa 93<sup>e</sup> année. Membre PV Fribourg.

**Emile Weibel**, conducteur retraité, décédé le 10 mai dans sa 85<sup>e</sup> année. Membre VPT/TPG/Retraités.

*Dans contact.sev n° 7, nous avons publié par erreur l'annonce du décès du collègue Pierre Laedermann, PV Vaud. Ce dernier nous a téléphoné non du paradis mais de Nyon pour nous informer qu'il était toujours bel et bien en vie... Cher Pierre, nous te présentons toutes nos excuses et nos bons vœux de santé.*

## ■ Comité central LPV

## Préparation de l'AD et du Congrès

La 5<sup>e</sup> séance du comité central LPV a eu lieu le 10 mai au restaurant Kolping à Olten.

L'ordre du jour contenait des points intéressants à traiter. Il a été discuté entre autres de la possibilité de rédiger et d'envoyer un courrier, en collaboration avec le VSLE, à l'attention de l'OFT, ceci au sujet de la procédure

des examens périodiques.

Autres points: les élections des délégués CCT ainsi que la préparation au Congrès 2011.

Le comité central a également dû décider de la façon de distribuer les chèques vacances (U-Checks) aux représentants à l'assemblée des délégués ou à d'autres assemblées. Ceci afin de ne pas dépasser le contingent. C'est la raison pour laquelle le

nouveau règlement a dû être étudié minutieusement. En conclusion, aucun changement n'est nécessaire vis-à-vis de l'ancienne structure.

Durant l'après-midi, nous avons accueilli Daniel Gschwend, président de l'assemblée des délégués, qui a préparé cette rencontre du 23 mai avec le comité central LPV. La séance s'est terminée à 17 h.

Dany Buner  
secrétaire central

## ■ SEV Jeunesse

## ZPV: la première sous-fédération qui vise les jeunes

La jeunesse est un thème important pour la sous-fédération ZPV. Matthias Sterchi et Jérôme Hayoz, représentants de la Commission Jeunesse, étaient invités lors de la dernière journée ZPV.

La mise au point du projet d'intégration de la Jeunesse SEV dans la ZPV a été discutée. Suite à la mise au concours des postes de représentants des jeunes à la

ZPV, des candidatures sont parvenues au comité, qui procédera plus tard à des élections. La sous-fédération décidera de la suite à donner lors de l'assemblée des délégués à fin mai. L'objectif est d'éveiller davantage d'intérêt pour le syndicat auprès des jeunes, notamment en utilisant des moyens comme Internet. On motivera ainsi les jeunes à s'engager activement.

Les représentants de la Commission Jeunesse ont réagi positivement, puisque jusqu'à présent aucune sous-fédération ne s'était orientée de la

sorte. La ZPV a demandé l'aide de la commission en tant qu'interlocuteur et a insisté sur le fait que celle-ci peut en tout temps compter sur le soutien de la sous-fédération.

Jusqu'à présent, il y a eu beaucoup de préparatifs. La mise en route du projet suivra bientôt. Nous continuons le travail remplis de motivation et avec un foisonnement d'idées.

Sabrina Tessmer,  
SEV Jeunesse  
et Andreas Menet,  
président ZPV

## ■ ZPV Fribourg

## Une assemblée très bien fréquentée

C'est sous un beau soleil que notre président Daniel Mollard ouvre cette assemblée. Comme d'habitude elle est très bien fréquentée.

## Merci aux signataires de la pétition

Daniel passe en revue la correspondance avec quelques commentaires pour clarifier certaines choses ou pour nous faire prendre conscience

des discussions sur l'avenir de notre profession. Merci aux collègues qui ont signé la pétition pour un système salarial équitable. Cet automne auront lieu les élections fédérales. N'oublions pas que tous les membres de l'UDC ont refusé l'assainissement de la Caisse de pensions CFF. Ces gens ne votent pas seulement contre les étrangers mais aussi pour le démantè-

ment social. Grâce à nos généreux donateurs, Paul nous présente des comptes équilibrés.

## Règlement des vacances

Une modification au règlement des vacances a été acceptée à titre d'essai pour l'année 2012. Nous aurons la possibilité de partager nos vacances en quatre fois. Une restriction cependant: un maximum de trois fois

peut être posé pendant les vacances scolaires. Bienvenue à Sabine Brühlhart, en provenance de Berne, venue renforcer l'effectif. Des félicitations sont adressées à Félix Bader pour 40 ans d'affiliation au SEV. La parole n'étant plus demandée, Daniel peut clore cette assemblée en nous souhaitant un bon appétit et un bon retour chez soi.

Le secrétaire

Annonce

tl

Acteur de référence en matière de transports publics, les tl contribuent à l'attractivité et à la qualité de vie d'une agglomération au rayonnement international.

Pour renforcer nos équipes, nous invitons les professionnels ambitieux à nous rejoindre. Nous mettons au concours un poste de

## Manager d'équipe maintenance voie m1 (h/f)

## Votre mission:

Au sein de l'unité de maintenance des tl, vous encadrez des équipes de techniciens et de sous-traitants intervenant sur la voie et les infrastructures du métro m1. A ce titre, vous organisez, planifiez et coordonnez les activités de maintenance dans les standards de qualité et de sécurité requis et veillez au respect des coûts et des délais. Font également partie de vos responsabilités l'amélioration continue des processus et procédures de travail ainsi que la participation aux projets d'entreprise.

Les contraintes de sécurité liées aux travaux sur ou aux abords de la voie impliquent que vous exerciez votre activité en horaires irréguliers sur notre site d'Ecublens et sur l'ensemble de la ligne du métro m1.

## Votre profil:

Vous êtes au bénéfice d'un CFC technique complété par une formation dans le management (diplôme de contremaître ou équivalent) et justifiez au moins de 5 ans d'expérience dans un poste d'encadrement dans le domaine ferroviaire ou génie civil. Votre esprit d'équipe associé à vos capacités d'analyse et d'initiative font de vous un partenaire interne reconnu et apprécié. De plus, vos excellentes aptitudes organisationnelles et votre sens des responsabilités vous permettent de gérer les plannings d'intervention comme les imprévus de façon optimale en toute autonomie.

Vous êtes dynamique, intéressé par les transports publics? Vous souhaitez mettre vos compétences et votre savoir-faire au service d'une entreprise en plein développement? Adressez-nous votre offre par mail: [rh@tl.ch](mailto:rh@tl.ch) ou par courrier: **Transports publics** de la région lausannoise SA, Ressources humaines, case postale, 1020 Renens 1

Déla: 3 juin 2011

[www.tl.ch](http://www.tl.ch)



## LPP: CONFÉRENCE DE J.-A. SCHNEIDER

Jeu 9 juin à 18 h 30, au Grand Salon du Buffet de la Gare de Lausanne, aura lieu une conférence publique sur le thème: « LPP: responsabilité des conseils de fondation et investissements responsables », donnée par M<sup>e</sup> Jacques-André Schneider.

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Editeur: SEV, [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Alberto Cherubini, Anita Engimann, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianoli, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: **contact.sev**, Steinerstrasse 35, cp, 3000 Berne 6; [contact@sev-online.ch](mailto:contact@sev-online.ch); téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch). Abonnement annuel (pour non-membres): CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, Case postale, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, [kontakt@zs-werbeag.ch](mailto:kontakt@zs-werbeag.ch), [www.zs-werbeag.ch](http://www.zs-werbeag.ch)

Préresse: AZ Medien, Aarau; [www.azmedien.ch](http://www.azmedien.ch)

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, SOL PRINT, Subingen; [www.solprint.ch](http://www.solprint.ch) (une entreprise du groupe AZ Medien AG)

La prochaine édition de **contact.sev** paraîtra le 9 juin.

Le délai rédactionnel pour l'agenda et les annonces est fixé au 1<sup>er</sup> juin à 10h.



Angle droit

# J'ai « touché » : que faire ?

Un accident de circulation, c'est assez banal et ça se passe au quotidien. Mais se pose toujours la question de savoir qui est responsable.

**C'est arrivé en début de soirée durant la dernière semaine de 2009 à Aarau : une collision latérale entre un bus et une voiture. Qui est responsable ?**

Lors de son interrogation par la police, le collègue concerné a indiqué avoir actionné le clignotant au moins trois

secondes avant d'avoir quitté l'arrêt de bus, durant lesquelles deux voitures l'ont dépassé. Il est ensuite parti doucement, lorsqu'il a remarqué soudain dans son rétroviseur qu'une voiture était rentrée dans la partie arrière du bus articulé.

La conductrice de la voiture a exposé les faits différemment : elle était en train de dépasser lorsque le bus

s'est mis en route. Ils ont donc roulé en parallèle jusqu'à un îlot qu'elle a évité en se rabattant à droite. Ce qui a provoqué la collision.

La police a alors ouvert une procédure pénale contre le chauffeur de bus et contre la conductrice pour « infraction aux règles de la circulation et non-respect du laisser le passage ». L'enquête s'est terminée en été 2010 et on a donc pu avoir accès au dossier.

Le chauffeur de bus, affilié au SEV, a ensuite très justement présenté une requête d'aide juridique au syndicat. L'avocat mandaté par le SEV a commencé par compter : le fait que le chauffeur ait actionné le signophile durant trois secondes pouvait être prouvé par le tachygraphe. Si la conductrice avait déjà été aux côtés du bus à ce

moment-là, elle aurait pu le doubler aisément. Les faits mènent donc à la conclusion que l'automobiliste a entrepris la manœuvre de dépassement après que le chauffeur ait enclenché le clignotant.

La suite est claire : la procédure contre le chauffeur de bus a été stoppée et la conductrice a reçu une amende de 200 francs (+245 fr. de frais) pour « non-respect du

laisser le passage à un bus de ligne qui a enclenché son clignoteur ». On est alors déjà le 25 novembre 2010.

L'avocat du chauffeur a par la suite demandé un dédommagement au canton d'Argovie. « Considérant que la demande était justifiée, le procureur a décidé de la prise en charge de tous les frais d'avocat. Bilan : tout le monde est content et ça n'a pas coûté un centime au SEV, à part un peu de travail et quelques frais de port. Le chauffeur a été très satisfait de sa protection juridique et du résultat obtenu. « Que peut-on vouloir de plus ? Merci ! », a-t-il déclaré.

*La protection juridique SEV*

## PROFESSIONNELLE OU PRIVÉE

Le fait de se retrouver prévenu après un accident de la circulation peut aussi arriver avec un véhicule privé. Les membres peuvent s'adresser à la protection juridique SEV dans ces cas-là, mais seulement lorsqu'il s'agit de trajets

en lien avec l'activité professionnelle. Pour le domaine totalement privé par contre, il faut conclure une assurance Multi-SEV à la Coop pour 78 francs par année (et non pas par mois, comme indiqué par erreur dans notre dernier journal!).



Circulation des bus en ville : pas toujours aisée.

### Cela vaut la peine d'entrer au SEV : tu auras de nombreuses prestations contre une cotisation modeste !

- Le SEV lutte pour de meilleures conditions d'engagement et de travail.
- Le SEV négocie des conventions collectives de travail.
- Le SEV te conseille si tu as des problèmes sur ton lieu de travail.
- Le SEV t'offre une protection juridique professionnelle.
- Le SEV représente tes intérêts au niveau politique.
- Au SEV, tu rencontres des gens qui ont les mêmes opinions que toi.
- Au SEV, tu peux t'engager.
- Grâce au SEV, tu peux t'offrir des vacances plus avantageuses.
- Le SEV te soutient en t'offrant des cours de formation continue.
- Le SEV t'informe via le journal *contact.sev* et le site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch).
- Le SEV t'aide lors de situations difficiles en octroyant des prêts et des crédits.
- Le SEV te rend la vie moins chère, puisqu'il offre des assurances très avantageuses : protection juridique privée, assurances complémentaires à la caisse-maladie, 3<sup>ème</sup> pilier.

### Règlement de l'action du 11.11.11 :

1. Tous les membres SEV peuvent participer à l'action 11.11.11 à l'exception du personnel professionnel SEV.
2. La période de recrutement valable pour cette action est comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 11 novembre 2011.
3. En date du 11 novembre 2011, le secrétariat central arrête les comptes pour chaque recruteur. Les recruteurs concernés reçoivent un courrier les invitant à commander le prix mérité. Le cumul des prix n'est pas possible.
4. Les prix attribués sont les suivants :  
Trois membres recrutés = un couteau multifonctions d'une valeur de CHF 80.- ou un bon d'achat à la Coop d'une valeur de CHF 50.-.  
Sept membres recrutés = 1 nuit pour 2 personnes (smartbox Hostellerie de Charme) d'une valeur de CHF 200.-.  
Onze membres recrutés = 1 iPad 2 d'une valeur de CHF 600.- (ou un bon équivalent dans une agence de voyage).
5. Trois séances de remise des prix sont organisées (apéro simple) à Berne, Lausanne et Zurich.



✂

<input type="checkbox"/> Oui, je veux devenir membre du SEV et je reçois automatiquement l'abonnement à <i>contact.sev</i> . J'accepte les statuts et règlements en vigueur.	<b>Recruté par :</b>
Nom/Prénom :	Nom/Prénom :
Rue :	Rue :
Code postal/Lieu :	Code postal/Lieu :
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Numéro de compte/IBAN :
Date :	Signature :

**Nous prendrons contact avec toi pour un complément d'information ! Merci de ton intérêt !**

**Envoyer ce talon à : Secrétariat central SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6, ou faxer au 031 357 57 58**

De Berne à Lyss en vélo

# Printemps fleuri et vestiges de guerre

Heinz Junker, de Bümpliz, nous propose aujourd'hui un tour en vélo dans un paysage printanier. Cette balade nous emmène de Berne à Lyss dans le Seeland, via Laupen.



« Hene » Junker, passionné de vélo, travaillait, avant sa retraite au 1<sup>er</sup> mai, au « Knotenplanung ».

Notre petit tour à vélo commence à la station Bümpliz Süd du S-Bahn bernois. De là, nous suivons la Bümplizstrasse en direction du nord-ouest jusqu'à la Bernstrasse, puis la ligne de tram 7 jusqu'à l'ouest, le long de la Bottingenstrasse. Peu après le terminus du tram, nous laissons la ville derrière nous. Au ha-



meu « Chäs u Brot » (fromage et pain!), nous ne prenons pas, malgré ce nom évocateur, notre première collation mais tournons plutôt à gauche en direction de Matzenried (suivre le panneau Süri, Laupen). La mon-

tée est un peu contraignante mais vite récompensée par la belle vue et la douce descente qui suit, à travers champs et forêts, jusqu'à Süri. Là, notre chemin tourne à gauche, sur la véloroute régionale n° 34, en direction de Bramberg... un autre petit test de condition physique! En arrivant à

nous pouvons profiter d'un grandiose panorama sur les Alpes. Dans le champ situé à l'ouest, les Bernois se sont battus pour la petite ville de Laupen, contre les Bourguignons et les Autrichiens en 1339. Le monument com-

mémore la bataille de Neuenegg en 1798 contre les troupes napoléoniennes. Nous atteignons le château de Laupen après un schuss à pic au travers du « Laupenholz ». Pour la visite du château, ne pas louper la bifurcation, à gauche en milieu de descente. Le château et la petite ville méritent une visite. Et peut-être aurez-vous besoin d'un premier remontant sur la petite place idyllique au centre de la vieille ville.

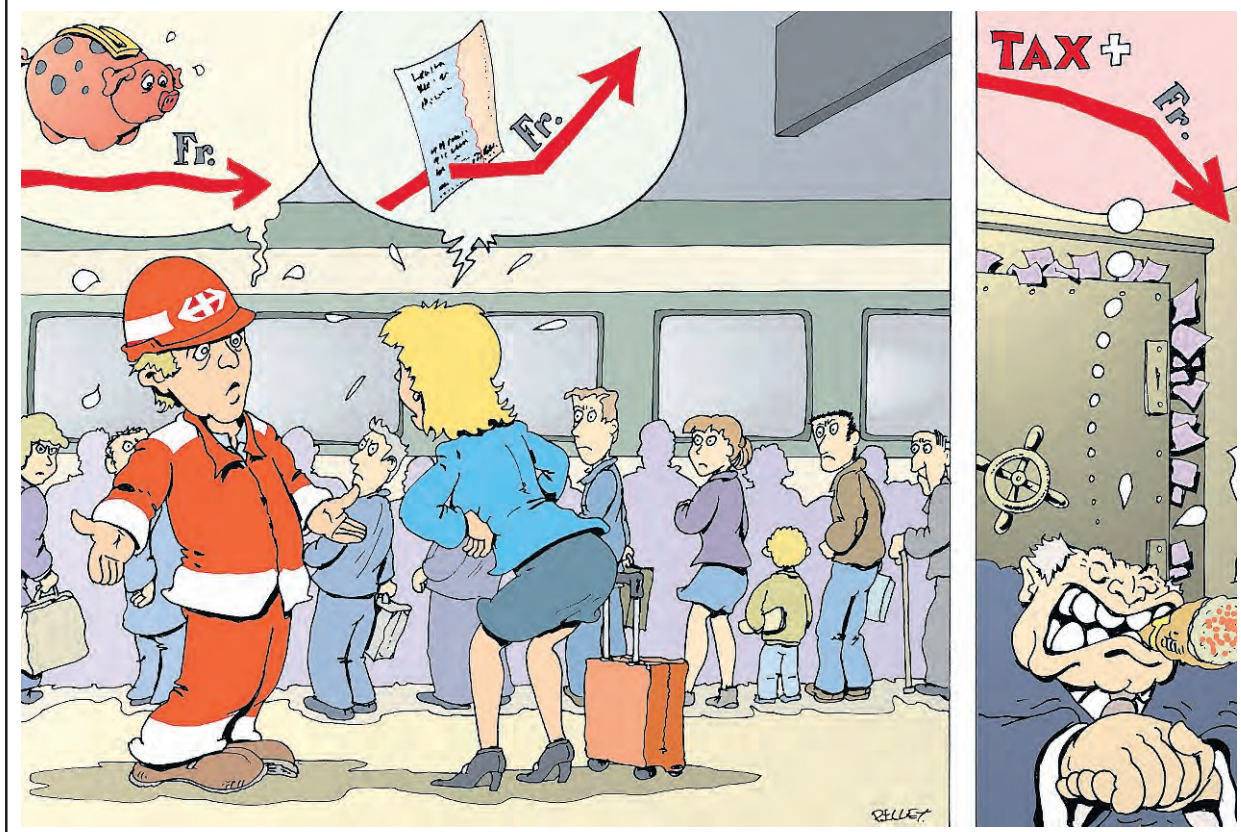
Nous suivons la véloroute 74 en direction de Golaten-Aarberg. Après la traversée de la Sarine, on bifurque à gauche en direction de Kriechenwil. Avant le pont passant au-dessus de la route principale Berne-Morat, nous tournons à droite en direction de Gümmenten, et traversons sous la voie ferrée Berne-Neuchâtel. A droite se trouve un viaduc impressionnant. A Gümmenten, nous traversons encore une fois la Sarine, tournons ensuite directement à gauche et la suivons jusqu'à sa confluence

avec l'Aar, où nous rejoignons la véloroute n° 8. Nous la prenons en tournant à gauche et traversons une dernière fois la Sarine, sur la passerelle. Une pause s'impose, afin de profiter du paysage marécageux.

Une dernière montée bien abrupte sur 400 mètres nous mène au Golaten. Au restaurant, tournez à gauche puis tout de suite à droite. Un petit « dédommagement »: la route jusqu'au Stausee Niederried. Le trajet continue alors sur du plat. Nous traversons l'Aar et suivons la rive droite jusqu'à Aarberg, après une éventuelle baignade dans la rivière. La rive est ici zone protégée: il y a des castors et de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs. A Aarberg, nous quittons la véloroute n° 8 et traversons des ponts de bois et des petits villages. Nous suivons la route régionale jusqu'à la gare de Lyss, terminus. *ma/Hes*

Longueur 45 km, dénivellé 400 m et durée 2 h 45.

## PELLET PIOCHE: LA HAUSSE DES TARIFS NE FERA PAS LE BEURRE DES CHEMINOTS D'EN BAS!



## IL Y A 50 ANS

### En marge du Congrès

Le Valais, ce pays tout de poésie, de plaine, de vallées, de montagnes capuchonnées de brume matinale ces 16, 17 et 18 mai, est un canton qui sait recevoir ses hôtes. Loger 840 délégués dans les villes de Martigny, Sion, Sierre est une prouesse dont la réalisation fut heureusement facilitée par les autorités. (...)

Les Congrès SEV sont une nécessité. Outre qu'ils fixent la ligne à suivre pour l'avenir, ils maintiennent le contact, resserrent les liens d'amitié, ce qui porte toujours ses fruits.

Les participants à un tel congrès ignorent en général le travail « sous-terrain » qui s'accomplit pour le bon déroulement de nos assises annuelles.



# mobilis

LE BON TICKET

Les entreprises de transport composant la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis (CarPostal, CFF, LEB, tl, MBC, tbn, NSICM, VMC, Travys, AVJ, Goldenpass) souhaitent faciliter, promouvoir et encourager l'utilisation des transports publics en offrant à leurs clients la possibilité de se déplacer dans le Canton avec un unique titre de transport.

Pour participer à ce défi, le Comité Directeur met au concours un poste de

## Responsable opérationnel (h/f)

**Votre mission:** vous assurez la mise en œuvre de la stratégie approuvée par le comité directeur et gérez l'intégration des éléments de développement nationaux dans les structures tarifaires: vous élaborez le plan marketing annuel, pilotez les projets y relatifs, vérifiez la répartition des recettes. A ce titre, vous encadrez une petite équipe et assurez la gestion opérationnelle de la CTV (analyses, contrôles de concordance, mise à jour des tableaux de bord et indicateurs). Font également partie de vos attributions l'animation des groupes de travail ainsi que la représentation de la CTV auprès des entreprises partenaires, de l'entreprise gérante et des autres communautés tarifaires.

Ce poste requiert de bonnes connaissances des règles tarifaires applicables dans le domaine du transport public ainsi qu'un intérêt pour les problématiques de mobilité de la région Vaudoise. Sont également souhaités la maîtrise des outils bureautiques usuels (Excel en particulier) et de l'allemand (écrit-parlé).

**Votre profil:** vous êtes au bénéfice d'une formation supérieure en gestion d'entreprise ou marketing et justifiez d'une expérience confirmée dans le management de projet ou d'équipes transverses idéalement dans le domaine du transport public. Communicatif, vous appréciez le travail en équipe et votre aisance relationnelle est une des qualités que l'on vous reconnaît. De plus votre sens des responsabilités, votre esprit de synthèse et vos capacités d'analyse font de vous un partenaire interne autonome et pro-actif.

Vous êtes dynamique, intéressé par les transports publics ? Vous souhaitez mettre vos compétences et votre savoir faire au service d'une entreprise dynamique et innovante ? Adressez votre offre à CTV Mobilis, par email: [rh@mobilis-vaud.ch](mailto:rh@mobilis-vaud.ch) ou par courrier: CTV Mobilis c/o Transports publics de la région lausannoise SA, Ressources humaines, case postale, 1020 Renens 1.

Délai: 1er juin 2011

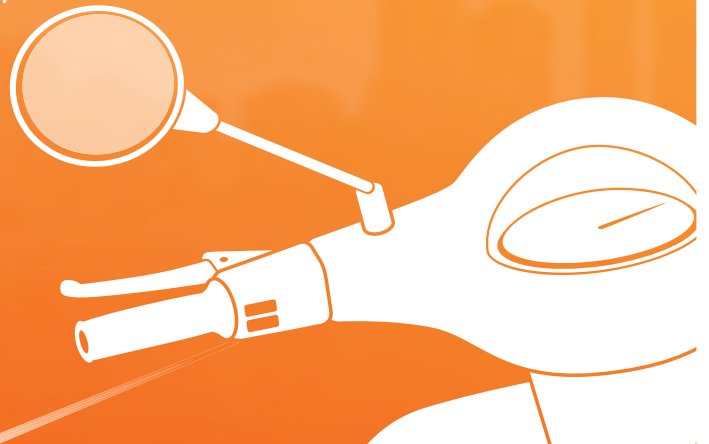
communauté tarifaire vaudoise



# Plutôt directement smile que trop cher.

NOUVEAU

Concluez aussi votre assurance motocycles en ligne et profitez du rabais pour membres SEV!



smile  
direct

Une entreprise de  
Nationale Suisse

L'assurance la plus directe de Suisse. [www.smile-direct.ch/sev](http://www.smile-direct.ch/sev)

## Conseil de santé des drogueries suisses

# Bronzer avec modération

## Protection solaire

Souvent, on enduit généreusement le corps de crème solaire mais on oublie certaines parties. Protégez vos yeux et vos lèvres:

- › pour les yeux, la règle est très simple – portez des lunettes de soleil à 100 % de protection UV.
- › les lèvres sont une zone très délicate, car leur peau est dépourvue de pigments. Par conséquent les lèvres ne «bronzent» pas et sont également dénuées de système de protection.
- › mieux vaut donc utiliser un stick pour les lèvres avec un facteur de protection élevé qu'on appliquera plusieurs fois par jour. Les principes actifs de l'aloë vera, de la camomille et de la sauge soignent et hydratent les lèvres.



BON

Offre découverte:  
recevez un lait  
après-soleil lavera  
en format de voyage

## lavera SUN sensitiv –

La protection solaire naturelle pour toute la famille

Il est naturel de vouloir profiter du soleil – mais il devrait être tout aussi naturel de se protéger efficacement des rayons UV. Les produits de protection solaire lavera conviennent à tous les types de peau, en particulier aux peaux sensibles.

*Vous recevez gratuitement un lait après-soleil lavera. A échanger lors d'un achat dans une droguerie suisse. Rabais non cumulable. Valable jusqu'au 30 juin 2011*

## atout santé



Les conseils de la droguerie

## Saviez-vous que...

- › les surfaces réfléchissantes comme la neige, la glace, le sable, le béton ou l'eau, accentuent les effets des UV?
- › l'intensité des UV augmente de 3 à 5% par tranche de 300 mètres d'altitude?
- › même quand le ciel est voilé, jusqu'à 80% des rayons UV traversent la couverture nuageuse?
- › dans l'eau, à 50 centimètres de profondeur, 60% des UVB et 85% des UVA sont encore présents?

Vous trouverez des informations complémentaires sur ce thème sur la plate-forme de santé en ligne [vitage.ch/atoutsante.aspx](http://vitage.ch/atoutsante.aspx)



Association suisse des droguistes  
Case postale 3516, 2500 Biel/Bienne 3  
Téléphone 032 328 50 30



Simplement bien assuré.

L'assurance-maladie online avantageuse CPT soutient l'action «atout santé».  
Internet: [www.sev-online.kpt.ch](http://www.sev-online.kpt.ch)

La deuxième « patrie » de Martin Gysin : la Rotonde à Delémont

## Une seule passion : les trains à vapeur

Tous les samedis (sauf ceux où il travaille), Martin Gysin les passe à la Rotonde de Delémont, pourtant pas située à proximité de son domicile. Ce qui l'amène là si régulièrement ? Sa passion pour les trains historiques et tout ce qui s'y rapporte. Ce chef de train CFF de 40 ans a hérité du « gène des trains » de son père, également cheminot.

Martin Gysin travaille aux CFF à 100 %, en tant que chef de train à Bâle à 40 % et à 60 % à Berne dans le secteur risques, qualité, sécurité et environnement. Il est aussi expert aux examens de l'OFT pour le personnel des trains.

### Association de passionnés

Parallèlement à son activité professionnelle, il est vice-président de la HEG (société pour les trains historiques, [www.volldampf.ch](http://www.volldampf.ch)). Cette association a vu le jour en 1985 et est composée d'environ 110 membres, issus des régions de Bienne et Bâle, pour la plupart suisses-allemands. Et les Jurassiens, ils se désintéressent de la Rotonde ? « Non, répond Martin Gysin, mais ils sont plutôt engagés dans la Traction, association de trains à vapeur aux Franches-Montagnes. » Les membres de la HEG se retrouvent les samedis à la Rotonde de Delémont, afin de réparer et rénover des wagons ou locomotives acquis par l'association. Ils montent également un petit musée

avec les objets anciens reçus en dépôt par d'anciens collectionneurs ou leurs héritiers. Martin Gysin est venu passer ses jours de congé à la Rotonde dès les débuts de l'association : il avait alors 15 ans !

### La Rotonde

Construite entre 1889 et 1890, la Rotonde de Delémont est un précieux bâtiment historique, puisqu'il n'en existe plus beaucoup de tels en Suisse. Le bâtiment appartient à CFF Historic, mais il est géré (entretien du bâtiment et de ses alentours) par la HEG, en collaboration avec CFF Historic. Des visites guidées sont possibles avant tout le samedi.

### Balade annulée

Le jour de ma visite, le 9 avril, un trajet en train à vapeur avec la Zephir, locomotive appartenant au Musée des Transports, construite en 1874 pour le Bodelibahn à



Notre passionné de trains à vapeur devant la Zephir, locomotive appartenant au Musée des Transports de Lucerne, en dépôt à Delémont.

Interlaken et entreposée à la Rotonde, aurait dû avoir lieu. Un problème technique sur

celle-ci a empêché la balade. En plus, ce jour-là, il aurait fallu être très prudent en cas de voyage en train à vapeur car la sécheresse des sols rend l'entreprise quelque peu dangereuse.

Les membres de l'association présents ce jour-là à Delémont n'ont pas chômé pour autant : une locomotive de manœuvre des CFF, la E 3/3 Tigerli datant de 1908, est en révision totale. Cette locomotive appartient à la HEG, de même que plusieurs wagons restaurés par le soin des membres de cette association. Martin Gysin n'étant pas technicien, il s'occupe principalement de peinture

et nettoyage et aide le chef technique, qui lui s'occupe de la mécanique proprement dite. La révision de la Tigerli a débuté en 2005 et n'est pas prête d'être terminée, puisqu'il faut 10 à 15 ans pour réviser une locomotive, au rythme imposé par le bénévolat (donc uniquement le samedi) et 5 à 6 ans pour la rénovation d'un wagon.

Autant dire qu'il ne faut pas être trop impatient dans ce genre d'activité. Et qu'il y a encore assez de travail pour les années futures pour Martin Gysin et ses amis de la HEG.

Henriette Schaffter



Martin Gysin devant un wagon restauré par l'association dont il fait partie.

### BIO

**Martin Gysin** habite à Möhlin dans le canton d'Argovie. Il travaille aux CFF, a effectué son apprentissage comme contrôleur en 1988 et est membre de la ZPV depuis cette date. Martin Gysin est âgé de 40 ans et est célibataire. Son attrait pour les trains historiques ne lui laisse pas de temps pour d'autres passions.

### À TOUTE VAPEUR AU MUSÉE

17 septembre et 3 décembre 2011

Rendez-vous à la Rotonde à 10h pour la course du matin et à 14h pour la course de l'après-midi.

Visite guidée de la Rotonde, puis départ pour Choindez avec la locomotive à vapeur Zephir. Après 20 minutes de trajet, courte marche jusqu'au Musée historique von Roll, visite guidée, puis retour à Delémont.

Prix adulte : 40 francs  
Prix enfant dès 6 ans : 25 francs

Réservation au 061 712 53 51.

Davantage d'infos sur [www.volldampf.ch](http://www.volldampf.ch)